

CENTRAIDER

coopération internationale et solidarité

NOURRIR LE MONDE

AGRICULTURE & ALIMENTATION

Revue **43** - Novembre 2018

Portrait

THIERRY MARX

UN CHEF ÉTOILÉ MILITANT

Infographie

ANATOMIE D'UNE BANANE

Témoignages

**LES ACTEURS ENGAGÉS
SUR L'AGRICULTURE ET
L'ALIMENTATION
EN CENTRE-VAL DE LOIRE**

Comité de rédaction
Équipe de Centraider

Contributeurs

René Billaz
Christelle de Crémiers
Joël Dine
Pierre Du Buit
Marc Dufumier
Christine Faucon
Charles Fournier
Xavier Girard
Stéphane Girou
Isabelle Houg
Thierry Marx
Gilles Mersadier
Jackie Auzou
Bertrand Pajon
Agnès Renaudon
Danie Rozier-West
Gilles Tatin

et l'Équipe de CENTRAIDER

Crédits photographiques

Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies.
Licence Creative Commons Flick'r, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com

Remerciements

CCFD Terre-Solidaire
Comité Français pour la Solidarité Internationale
Festival des Alternatives Alimentaires
Région Centre-Val de Loire

Elaboration de la revue

Conseil d'Administration et Équipe de Centraider

Coordination et création graphique

Guillaume Guetreau

Visuel de couverture

Pexels.com, Guillaume Guetreau

Directeur de publication

Renaud Mettre

Imprimeur

Imprimerie



ISSN : 2270-8377

Contact

Guillaume Guetreau, chargé de communication
guillaume.guetreau@centraider.org
contact@centraider.org

CENTRAIDER est une association loi 1901 soutenue par
la Région Centre-Val de Loire et l'Etat français.



www.centraider.org

ÉDITO

La région Centre-Val de Loire est une des régions françaises où l'agriculture reste un secteur de l'économie important et dynamique. Avec la Beauce et la Champagne berrichonne, elle est la première région céréalière européenne. Il n'est pas étonnant qu'une part importante de la coopération décentralisée de notre région soit consacrée au développement rural et que de nombreuses associations de solidarité internationale mettent en œuvre des projets d'aide aux paysans et à leurs organisations dans les pays en développement. 25% des actions de solidarité recensées par Centraider est consacré au secteur agricole dont les deux tiers au développement rural au Sahel. Une bande de territoire de l'Afrique occidentale au climat sub-aride qui s'étend entre le Sénégal à l'Ouest et le Tchad à l'Est en passant par la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, peuplée actuellement par près de 60 millions d'habitants dont plus de 75% vivent dans les campagnes.

L'objectif numéro 2 « Faim zéro » que s'est donnée à l'horizon 2030 la communauté internationale parmi les objectifs de développement durable (ODD) lors du Millénaire en 2000 apparaît déjà inatteignable. En effet le nombre des personnes sous-alimentées est passé de 804 millions en 2016 à 821 millions en 2017. Près de 30% de la population africaine est sous-alimentée. Les guerres et le réchauffement climatique y entravent les efforts des gouvernements et de la communauté internationale¹. Nos efforts doivent redoubler pour faire reculer ce fléau, inadmissible de nos jours, qui est celui de la faim et de la malnutrition !

Au Sahel, les prévisions démographiques pour 2050 sont de 240 millions d'habitants soit une population multipliée par 4. Or « l'insécurité alimentaire accompagne aujourd'hui la vie des paysans sahéliens » d'après René Billaz². Les sécheresses et le déficit pluviométrique sont permanents

¹ Rapport de la FAO de septembre 2018
² Ancien Président d'Agriculteurs et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)

« 25% DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ RECENSÉES PAR CENTRAIDER SONT CONSACRÉS AU SECTEUR AGRICOLE DONT LES DEUX TIERS AU DÉVELOPPEMENT RURAL AU SAHEL »

depuis la grande sécheresse de 1973-74. Les paysans se nourrissent difficilement eux-mêmes comme les populations urbaines. Le déficit est avéré en protéines animales et en fruits et légumes. Y arriveront-ils encore à terme ? Des techniques paysannes améliorant l'économie de l'eau et la richesse en matières organiques du sol existent et sont prometteuses. Nos associations tout en encourageant la diversification de l'alimentation doivent participer à leur transfert chez les paysans dans leurs projets. La solidarité des acteurs de notre région ne peut faiblir à l'avenir en faveur des populations sahéliennes et plus largement africaines.

Quand la faim et la sous-alimentation règnent dans le Sud, la « malbouffe » dominante dans l'alimentation de nos concitoyens est pointée du doigt dans le Nord. De nombreuses initiatives ont vu le jour dans notre région comme le Festival Alternatives Alimentaires, les AMAP pour promouvoir une alimentation saine, bio et locale. Les agriculteurs en France sont désormais formés, encouragés et conseillés pour répondre à ces « nouveaux » modes de consommation.

La Commission « Agriculture et Alimentation » de Centraider est là pour réfléchir avec les porteurs de projet sur les enjeux généraux de l'« agriculture paysanne » ici et là-bas, de l'alimentation de près de 10 milliards d'humains en 2050. Elle participe à une meilleure connaissance des agricultures et leur diversité, tout comme enfin les conditions de vie et de travail de nos partenaires paysans.

SOMMAIRE

- 2 Edito
par Joël Dine
- 4 Les événements du Réseau
- 10 Thierry Marx : Un chef étoilé militant
Portrait de Thierry Marx
- 14 Infographie:
Anatomie d'une banane
- 16 Dossier :
Agriculture & Alimentation
- 48 Dossier méthodologique :
Organiser sa projection ALIMENTTERRE
- 52 Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs



Joël Dine

Administrateur en charge de
la Commission Agriculture et
Alimentation à Centraider

LES événements DU RÉSEAU CENTRAIDER juin 2018 - Novembre 2018

2018, UNE OFFRE DE FORMATIONS RICHE EN THÉMATIQUES...

INITIER DES PROJETS DANS UN NOUVEAU SECTEUR DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

La prolifération des déchets dans le monde impacte directement le climat et notre environnement. Ces enjeux doivent donc être également au cœur des projets de coopération et de solidarité internationale. La volonté de donner les moyens techniques nécessaires aux acteurs pour agir dans ce domaine a motivé notre envie de proposer des temps de formation et d'informations aux associations, collectivités territoriales, syndicats des déchets et acteurs économiques sur ce champ d'action encore très peu investi par les acteurs de

la coopération. En effet, nous constatons que trop peu de projets sont menés pour renforcer les compétences des collectivités territoriales des Suds dans ce secteur. Pourtant des pistes d'actions et des moyens existent pour agir. Un consortium d'associations et d'ONG, à travers le projet PAGEDS¹, dont fait partie Centraider, se mobilise pour accompagner les partenaires du Nord et du Sud dans la construction de projets de solidarité internationale dans le domaine des déchets. Comprendre les enjeux planétaires, sanitaires et de développement économique que peut représenter cette filière était un des principaux objectifs de la formation « Comment coopérer pour la gestion des déchets au Sud ? ».

¹ Promouvoir les actions de gestion des déchets au Sud (PAGEDS), projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), l'Ademe, Syctom et la Fondation Suez.

PRIVILÉGIER UNE PÉDAGOGIE ACTIVE POUR S'APPROPRIER LES OUTILS ET LES SAVOIRS

Nous souhaitons dans nos modules de formation mettre en avant des méthodes participatives, qui placent les participants en tant qu'acteurs de la formation. Nous partons du principe que le partage de connaissances et d'expériences est profitable pour tous et engage les participants dans une démarche active de production et d'acquisition de connaissances. Ainsi, des ateliers en groupes sont systématiquement proposés pour rendre les modules dynamiques, interactifs et enrichissants. L'objectif est également de transmettre ces pratiques et outils aux participants qui peuvent les réutiliser au sein de leur structure, pour faire vivre leurs projets. Très largement inspirés du champ de l'éducation populaire, les outils participatifs sont au cœur de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Renouveler ses pratiques pour aller à la rencontre d'un nouveau public à travers des méthodes engageantes, actives, voire festives est un défi pour sensibiliser nos concitoyens aux enjeux de la solidarité internationale.



AMÉLIORER SES PRATIQUES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DES PROJETS ET LA LONGÉVITÉ DE SA STRUCTURE

La démarche participative a permis à des structures du réseau de travailler concrètement à la construction de leur communication durant 3 jours. La communication est aujourd'hui au cœur des préoccupations de toutes les structures du réseau et plus particulièrement du secteur associatif qui se trouve pour une part encore peu familiarisé avec ce domaine qui est pourtant une des clés pour exister aux yeux du grand public et assurer la vie de son propre projet associatif. « Bâtir une stratégie de communication efficace » était un des thèmes fort et porteur de cette année, pour construire une communication lisible et structurante allant au-delà d'une présence sur les réseaux sociaux et/ou sur les outils de communication (flyer, affiches etc.).

De même, cette préoccupation autour de la pérennité s'inscrit également à l'échelle du projet à l'international. Les partenaires financiers sont aujourd'hui convaincus de l'importance de la du-

tabilité dans les projets et en font un critère central de financement. La mise en place d'indicateurs permet de mesurer l'impact et l'efficacité de son projet de solidarité internationale afin de tirer les enseignements des actions menées sur le terrain. Ainsi, les porteurs de projet peuvent profiter de formations plus méthodologiques pour parfaire leurs pratiques et s'approprier le langage et les concepts de la coopération internationale. Rédiger sa demande de financement est un véritable exercice qu'il faut maîtriser pour mettre en valeur son projet et capter les aides des partenaires que l'on flèche. Les formations se veulent être des espaces de travail collectif qui permettent aux porteurs de projets de mieux appréhender et de s'inscrire au sein des évolutions du domaine de la coopération internationale.

DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX GUICHETS DE FINANCEMENTS

Les financements à destination des projets de chantiers, de voyages solidaires, de rencontres interculturelles entre jeunes se multiplient depuis deux ans dans le Loiret grâce notamment à un soutien de la Région, de la DRDJSCS² Centre Val de Loire-Loiret, du Dépar-

² Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

tement du Loiret et de la CAF³ Loiret. Nous souhaitons au second semestre 2018 améliorer la connaissance de ces dispositifs auprès des structures qui s'engagent dans des projets jeunes. Les acteurs de la région sollicitent encore trop peu ce type de financement à l'image des fonds Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) et Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale (VVSI) portés par le Fonjep⁴. Il existe donc un réel enjeu pour les acteurs régionaux de mieux s'approprier ces dispositifs dans l'objectif d'y accéder.

TOUTES LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR CENTRAIDER SONT GRATUITES. BESOIN D'UNE FORMATION ? CONTACTEZ L'ÉQUIPE !

EN SAVOIR PLUS
> WWW.CENTRAIDER.ORG

³ Caisse d'allocations familiales
⁴ Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire



30 JUIN - Orléans

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CENTRAIDER

L'Assemblée générale de Centraider, le 30 juin dernier à Orléans, a mobilisé 70 personnes. Une grande diversité d'acteurs de la coopération et solidarité internationales était représentée, associations locales, collectifs, collectivités, ONG, établissements scolaires, diasporas, partenaires techniques et financiers. Renaud Mettre (Président élu en mars 2018) et l'équipe salariée de Centraider sont revenus sur le bilan de chacune des missions de Centraider (information, animation, formation, représentation...).

Il en ressort que les missions, publics, et pratiques des acteurs de la coopération et solidarité internationales nécessitent une adaptation permanente afin que les services de Centraider répondent aux besoins dans une logique de subsidiarité et complémentarité avec l'ensemble des acteurs du territoire régional. Cette année, le conseil d'administration a souhaité que le bilan de chaque « Pôle » de service soit accompagné de témoignages de personnes ayant été accompagnées au cours de l'année. Ces interventions ont contribué à rendre cette matinée aussi participative que dynamique pour les participants, à mesurer la plus-value de participer à la vie du réseau et de faire appel aux services de Centraider afin de renforcer ses capacités, valoriser ses actions, de rencontrer des experts et structures en région.

Outre ses missions historiques, Centraider est actuellement partenaire de plusieurs projets sur la période 2017-2020, l'un sur la promotion et développement du dispositif « 1% déchets », un second sur la valorisation des volontariats internationaux via des « Badges numériques » et enfin un dernier consistant à valoriser et démontrer le(s) rôle(s) des diasporas dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

En fin de matinée, Charles Fournier, Vice-Président de la Région à la Transition écologique et citoyenne a présenté la vision et les objectifs du Conseil régional en matière de coopération internationale. Ce nouveau Cadre d'Appui aux Projets Européens et Internationaux - Territoires Citoyens et Solidaires voté durant l'année, se décline en trois grandes orientations : « Comprendre, Agir et Bouger ».



RENCONTRE « THE PALABRE »

MIGRATIONS ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : CENTRAIDER ET LE GRDR MIGRATION-CITOYENNETÉ-DÉVELOPPEMENT S'ENGAGENT.

Quel rôle peuvent jouer les personnes migrantes dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et comment rendre visible ce lien ? De quelle manière « vulgariser » les ODD pour les rendre plus accessibles à toutes et tous ? Comment déconstruire les idées reçues sur les migrations ? Comprendre le lien entre développement et migrations ? Autant de questions auxquelles le projet « ODD & Migrations » tente de répondre.

« ODD & Migrations » est un projet d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) porté de manière conjointe par le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement¹ et

¹ Le Groupe de recherche et de Réalisations pour le Développement rural (Grdr) Migration-Citoyenneté-Développement est une association de solidarité internationale née en 1969. Son action va de programmes de formation et d'insertion économique à des initiatives de structuration des filières agropastorales et agroalimentaires, en passant des actions d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

Plus d'informations : grdr.org

Centraider. Il vise, par le biais d'ateliers d'animation et de réflexion (les célèbres « Thés palabres » dans le langage du Grdr), à lutter contre les préjugés qui pèsent sur les personnes migrantes et à valoriser le rôle de celles-ci dans le développement des territoires d'origine et des régions d'accueil.

On observe depuis plusieurs années que les envois de fonds des diasporas vers les pays en développement supplantent fortement le montant total de l'Aide Publique au Développement (APD), soulignant ainsi la contribution significative des personnes migrantes dans le développement de leurs régions d'origine. Ainsi, en soutenant les communautés villageoises et en finançant des projets sociaux liés à l'éducation ou la santé dans leurs régions d'origine, les personnes migrantes contribuent à assurer un accès équitable aux services de base et à réduire les inégalités socio-économiques (ODD n°1 et ODD n°10).

Par ailleurs, en s'impliquant par exemple dans des actions d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des primo-arrivants dans les territoires d'arrivée, les immigré.e.s participent à la construction de villes inclusives (ODD #11) ou encore, en tissant des passerelles entre localités de départ et d'accueil, les personnes migrantes concourent à l'ODD #17 relatif au développement des partenariats pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. Les acteurs des diasporas jouent donc un rôle déterminant dans les différents enjeux qui touchent les territoires « ici » comme « là-bas ».

Par l'intermédiaire de temps de formation et via l'élaboration d'une mallette pédagogique, le projet « ODD & Migrations » a également pour ambition de renforcer les compétences des acteurs associatifs en matière d'animation et de sensibilisation portant sur la thématique des migrations internationales. Enfin, par le biais de deux dispositifs d'appui financier (le « Prix Jeunesse et migration » et les « Coups de pouce OSIM² »), il cherche à soutenir les initiatives en matière d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) portées par les acteurs de la jeunesse et/ou issus des migrations.

² Organisation de Solidarité Internationale issues des Migrations (OSIM).

Avec la région Centre-Val-de-Loire, quatre territoires sont concernés par le projet « ODD & Migrations », à savoir les Hauts-de-France, l'Ile-de-France, la Normandie et le Grand Est. Dans chaque région, le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, porteur du projet au niveau national, s'entoure de partenaires locaux, en particulier les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) mais aussi les associations de la diaspora et certaines collectivités afin de mener les activités.

Loin des discours fantasmés et stigmatisants actuels sur les personnes étrangères, déconstruire les idées reçues, valoriser le rôle joué par les personnes migrantes dans le développement et tisser des liens avec la société d'accueil est apparu indispensable au Grdr Migration-Citoyenneté-Développement et à ses partenaires. C'est ce que ces organisations tentent de faire dans le cadre du projet « ODD & Migrations ».

C'est dans ce cadre que s'est déroulé, le 30 juin après-midi, le 1er Thé Palabre en région Centre Val de Loire impulsé par le GRDR en partenariat avec Centraider et le Collectif des OSIM Centre-Val de Loire. Cet après-midi d'échange a notamment permis de présenter les missions du COSIM récemment créé et d'échanger avec des représentants de diasporas de la région sur leurs modes et pratiques d'engagement « ici et là-bas ». Il ressort du débat que malgré la complexité sur le risque exprimé par le sociologue Abdelmalek Sayad « d'être absent ici et là-bas sauf dans l'avion » pour les diasporas (et mentionné par plusieurs participants), il s'avère plus que jamais nécessaire de rendre visible le monde invisible, de faire voir le travail de fournis des individus qui les composent, c'est un mélange de conscientisation et de bienveillance. Les diasporas sont des particules d'accélération pour ces ponts entre les pays. Il a été rappelé qu'il faudrait continuer à se rencontrer, à organiser des Thé-palabres sur tout le territoire afin de rendre plus visible les actions des personnes migrantes sur les territoires « ici et là-bas ».





PHOTO: ROBERTO FRANKENBERG

portrait de Thierry Marx CHEF ÉTOILÉ MILITANT

Comme le cuisinier doublement étoilé a pris des coups dans la vie, sa revanche est d'aider aujourd'hui les autres à les éviter.

Né à Belleville en 1959, il grandit dans le quartier de Ménilmontant, puis dans une cité sensible de Champigny-sur-Marne, durement touchée par le chômage. Déscolarisé à 13 ans, il fait un CAP de mécanique générale avant de s'apercevoir que cela ne mènera nulle part pour lui, puis souhaite devenir boulanger mais se voit refuser l'entrée à l'école hôtelière. Il se confie sur cette période : « On a commencé à hanter les cages d'escalier. On n'en bougeait pas. Bien sûr qu'on a flirté avec la délinquance. On aurait tous pu basculer dans les grosses conneries, la toxicomanie. On a eu la chance de se limiter aux vols de mobylettes, à la baston... » Un jour, il se retrouve devant une salle de cinéma, près de Saint-Michel : « il y a ce que je prends pour des idéogrammes chinois sur l'affiche, et je me dis : "C'est du kung-fu, ça va bastonner, faut y aller." » En réalité, il est surtout question de duels au sabre dans le long métrage, mais qu'à cela ne tienne, cette erreur fait basculer sa vie et l'empêche de partir à la dérive. Il se trouve une passion pour le judo, puis le ju-jitsu et quelques années plus tard le kendo et l'aïdo.

Pour lui, c'est la rencontre avec des structures éducatives solides qui lui a permis de « ne pas plonger ». Il rejoint les Compagnons du tour de France des devoirs unis : « J'ai appris la fraternité. J'ai eu la chance de me fabriquer une

ossature pour affronter la vie » puis obtient un CAP de pâtissier, chocolatier et glacier, passé en candidat libre à l'école Belliard. Il s'engage dans l'armée et notamment dans les casques bleus lors de la guerre du Liban. Lors de son retour en France, très affecté par cette expérience, il enchaîne des petits boulots et finit par retrouver la « planète de la gastronomie ». Il passe son CAP/BEP de cuisinier. Le jeune commis est formé par les meilleurs Chefs de France dans des restaurants comme Ledoyen, Taillevent et Robuchon. Passionné d'Asie et de voyages, il part cuisiner de Singapour à Tokyo. Thierry Marx reçoit sa première étoile Michelin en 1988 au Roc en Val à Tours et une autre en 1991 au Cheval Blanc à Nîmes. Après avoir officié dix ans au Châteaux Cordeillan-Bages (Gironde) où il détient deux étoiles depuis 1999, le chef rejoint le Mandarin Oriental à Paris où il dirige toute la restauration depuis 2010.

« LA CUISINE [...] C'EST UN MOTEUR D'INSERTION ET D'INTÉGRATION TRÈS FORT »

Aujourd'hui, il considère la cuisine comme « un lien naturel et social qui peut rassembler les hommes. C'est un moteur d'insertion et d'intégration très fort ». Il continue de transmettre son art, en milieu carcéral notamment, ainsi que dans son école parisienne, au cœur du

quartier de son enfance, Ménilmontant. Il a mis en place une formation nommée « Cuisine, mode d'emploi(s) » qui est destinée en priorité aux jeunes sans diplôme, aux personnes en réinsertion ou en reconversion professionnelle : « Elles nous sont généralement envoyées par les missions locales et les services pénitentiaires d'insertion et de probation. Peu importe qui elles sont et ce qu'elles ont fait : ce qui compte, c'est qu'elles acceptent notre mode de fonctionnement. En douze semaines, nous enseignons la cuisine et la boulangerie, en revenant aux fondamentaux : 80 gestes, 90 recettes... ». L'objectif est que les élèves ressortent avec la maîtrise du geste, et soient capables de trouver un emploi qui leur plaît. À l'issue des trois mois, ils valident un certificat de qualification professionnelle. Les statistiques sont très positives : 90 % obtiennent un CDI lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail.

Thierry Marx est convaincu de l'intérêt des mouvements citoyens parce-qu'ils permettent d'avoir de nouvelles clés de la société pour l'améliorer : « Mais pour la construire, il faut que chacun se prenne en main. Personne, ni aucun quartier n'est condamné à l'échec, mais encore faut-il tendre la main, donner une chance à ceux qui n'en ont pas. Quand on a un projet, on peut relever la tête. » « Quant à savoir ce que j'en retire ? Ce sont des rencontres qui me donnent beaucoup d'énergie. Et surtout, elles tiennent éloignée la tentation de ne regarder que la pointe de ses chaussures. Elles vous empêchent de devenir donneur de leçon. »

NOURRIR LE MONDE



L'Objectif de Développement Durable 2 « Faim zéro » vise à mettre un terme à la faim et à la malnutrition sous toutes leurs formes d'ici 2030, en faisant en sorte que toutes les personnes - notamment les enfants et les plus vulnérables - aient accès à une alimentation suffisante en quantité et en qualité, tout au long de l'année. Cela implique d'encourager des pratiques agricoles durables, d'améliorer les moyens d'existence et les capacités des petits paysans, de permettre une égalité d'accès à la terre, aux technologies et aux marchés. Cela implique aussi une coopération internationale pour assurer les investissements dans les infrastructures et technologies qui améliorent la productivité agricole.



Santé

La banane est réputée pour ses qualités saine et énergétique. Elle contient en effet du calcium, des glucides, du potassium, du magnésium, du Fer et de la vitamine A, B et C. Les bienfaits de la banane sur la santé sont souvent repris par le secteur publicitaire.

Consommation

La banane est l'un des fruits les plus consommés au monde. Il existe un millier de variétés de bananes se consommant cuites (banane Plantain) ou crues (banane Cavendish). 2 millions de bananes sont consommées chaque minute. Un Français consomme en moyenne 9 kg de bananes par an. La consommation peut aller jusqu'à 250 kg par personne et par an pour des pays producteurs.

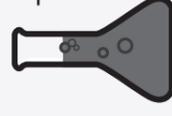


Production

Après le riz, le blé et le maïs, la banane est l'une des plus importantes cultures vivrières du monde. 90 % de la production est consommée sur place, essentiellement en Afrique, Amérique latine et Asie.

Anatomie d'une

BANANE



Traitement

La banane cultivée de manière « conventionnelle » subit au cours de sa production un traitement chimique de choc en raison notamment d'une volatilité d'un rendement toujours plus élevé et de sa nature fragile.

Aspergée par avion de pesticides, puis d'insecticides et de fongicides pour son transport et sa bonne conservation,



Transport

La banane qui se destine à l'exportation est transportée par bateau ou avion. Elle parcourt plusieurs milliers de kilomètres selon le lieu de production. Le bilan carbone d'un régime de banane est estimé selon la FAO* entre 324g et 1124g soit une moyenne de 886g (autant que deux kg de tomates).

l'industrie de la banane peut utiliser jusqu'à 40 kg de pesticides par hectare et par an. Paradoxalement, peu de pesticides se trouveraient dans le fruit en raison de sa peau très épaisse. Ce sont surtout les terres cultivées qui patissent de l'utilisation de ces solutions chimiques.



Réalité

La récolte se fait parfois dans des conditions difficiles. Les récolteurs travaillent jusqu'à 12h par jour, 6 jours sur 7, parcourent plusieurs hectares pour couper le régime de banane. Un régime de banane peut peser jusqu'à 80kg. Chaleur, humidité, insectes, serpents sont à ajouter à la pénébilité de la récolte. Les entreprises ont pour obligation de prévenir ses salariés lorsque les épandages ont lieu. Trop souvent, l'avertissement n'est pas fait et il reste des travailleurs dans les cultures. De plus, les agrotoxiques dérivent avec le vent. Les travailleurs se retrouvent donc en contact direct avec les pesticides utilisés. Parfois, pour éviter une mauvaise évacuation et irrigation des eaux, le système est traité avec du glyphosate.



Industrie et fiscalité

Le marché de la banane représentait 7 milliards d'euros en 2014. Trois multinationales possèdent les 3/4 du marché d'exportation. Par des montages financiers, et grâce à des politiques fiscales déloyales des Îles Caïman, du Luxembourg, de l'Irlande, de l'île de Man, des Bermudes ou encore de Jersey, sur une banane vendue 1€, c'est 47 centimes qui échappent à l'impôt selon le journal « The Guardian ».

une infographie réalisée en partenariat avec le CCFD-Terre Solidaire - source : FAO, The Guardian, Hold-Up sur la banane - création graphique : Guillaume Guetreau / Centraider



Marc Dufumier

QUELLE AGRICULTURE POUR NOURRIR CORRECTEMENT ET DURABLEMENT L'HUMANITÉ TOUTE ENTIÈRE ?

Professeur émérite, Marc Dufumier est agronome et enseignant-chercheur français à AgroParisTech, qu'il a dirigée de 2002 à 2011. Il a été impliqué dans la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation de nombreux projets et programmes de développement agricole, en France comme à l'étranger, notamment dans les pays du Sud. Il est Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite agricole.

La sécurité alimentaire n'a pas fini d'être une préoccupation majeure pour de nombreux ménages dans le monde. Si ce vocable recouvre la sécurité sanitaire des aliments dans la plupart des pays industrialisés, il n'en est pas encore ainsi dans les nations du Sud où plus de 800 millions de personnes souffrent de la faim et où près de 2 milliards d'individus sont victimes de carences nutritionnelles. Des progrès remarquables ont certes été réalisés dans quelques pays émergents (Chine, Brésil, Asie du Sud-est, etc.) où l'élévation récente du niveau de vie moyen se manifeste par une consommation accrue de produits animaux (lait, œufs et viandes) et par une augmentation encore plus forte de la demande en céréales, tubercules, protéagineux et fourrages grossiers, destinés à l'alimentation animale. Il nous faudra donc sans doute envisager un doublement de la demande mondiale en pro-

ductions végétales destinées à l'alimentation humaine et animale d'ici 2050. Encore nous faut-il reconnaître que si un très grand nombre de gens ne parviennent pas de nos jours à satisfaire leurs besoins nutritionnels, cela ne résulte en rien d'une insuffisance de disponibilités alimentaires à l'échelle mondiale. Pour pouvoir nourrir un habitant, sans faim ni carence alimentaire aucune, il suffit en effet de produire annuellement de l'ordre de 200 kilos de céréales par habitant, ou son équivalent énergétique sous forme de racines, tubercules et autres produits amylacés. Or la production mondiale se situe déjà aux alentours de 330 kilos d'équivalent-céréales par personne et par an ! Trop de familles ne disposent pas d'un pouvoir d'achat suffisant pour se procurer de quoi manger, alors même que les 130 kilos d'excédents sont achetés par des familles riches qui gaspillent, des

usines d'agro-carburants et fabriques d'aliments du bétail, etc. C'est donc la pauvreté et les inégalités de revenus à l'échelle mondiale qui expliquent pourquoi tant de personnes souffrent encore de nos jours de la faim ou de la malnutrition dans le monde.

« ENCORE NOUS FAUT-IL RECONNAÎTRE QUE SI UN TRÈS GRAND NOMBRE DE GENS NE PARVIENNENT PAS DE NOS JOURS À SATISFAIRE LEURS BESOINS NUTRITIONNELS, CELA NE RÉSULTE EN RIEN D'UNE INSUFFISANCE DE DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES À L'ÉCHELLE MONDIALE. »

Mais dans les pays du Sud les plus déficitaires sur le plan alimentaire, il nous faudra sans doute néanmoins promouvoir de nouvelles formes d'agricultures capables d'accroître les rendements à l'hectare. Il conviendra en effet d'y éviter toutes les formes d'agricultures extensives qui viseraient à étendre les superficies cultivées et pâturées sur de toujours plus vastes extensions, aux dépens des dernières forêts et savanes arborées naturelles, avec pour effet de mettre en péril ces écosystèmes riches en biodiversité et d'accroître les émissions de gaz à effet de serre.

Fort heureusement, d'un point de vue strictement technique, il existe d'ores et déjà des pratiques paysannes qui s'inspirent des principes de l'agro-écologie tout en pouvant faire encore l'objet d'améliorations. Ces techniques écologiquement intensives consistent en premier lieu à associer simultanément dans un même champ diverses espèces et variétés de plantes cultivées (céréales, tubercules, légumineuses, cucurbitacées,

etc.), dont la physiologie et la stature sont différentes les unes des autres de façon à ce que l'énergie solaire puisse être au mieux interceptée par leur feuillage pour sa transformation en calories alimentaires par le biais de la photosynthèse. Ces associations de cultures dans un même espace contribuent à recouvrir très largement les terrains cultivés avec pour effet de protéger ceux-ci de l'érosion, de limiter la propagation des insectes ravageurs et des agents pathogènes tout en minimisant les risques de très mauvais résultats économiques en cas d'éventuels accidents climatiques. De même en est-il des successions de cultures qui, en modifiant sans cesse la nature des plantes cultivées et les techniques culturales pratiquées au fil des ans, parviennent à rompre les cycles de reproduction des insectes ravageurs et des plantes adventices (les dites "mauvaises herbes").

L'intégration de plantes de la famille des légumineuses (haricots, lentilles, fèves, pois, trèfle, luzerne, vesces, etc.) dans ces associations et rotations culturales permet par ailleurs de piéger l'azote de l'air pour la synthèse des protéines et la fertilisation des sols. Le recours à des champignons mycorhiziens permet enfin de rendre assimilables par les plantes des éléments minéraux qui resteraient sinon coincés entre les feuillets d'argile au sein même de cette couche arable.

L'intégration de l'élevage à l'agriculture contribue à recycler les sous-produits végétaux (pailles, fanes, gousses, pelures, etc.) dans l'alimentation animale ou la fabrication de litières et favorise ensuite la fertilisation organique des sols avec les excréments animaux. Grâce aux charrettes et à la traction animale, les paysans peuvent transporter les chaumes de céréales jusqu'aux parcs et étables où les animaux déposent leurs bouses durant la nuit. Le fumier ainsi accumulé est épandu périodiquement sur les terrains emblavés et contribuent à maintenir leur fertilité. Une telle association de l'agriculture et de l'élevage permet finalement un plus grand usage des résidus de culture pour l'affouragement des animaux et une bien meilleure utilisation des déjections animales pour la fabrication d'engrais organiques. L'implantation et le maintien de haies vives ou d'arbres d'ombrage en plein champ

(agroforesterie) concourent à protéger les cultures et les prairies des grands vents avec pour effet de créer un micro-climat favorable à la transpiration des plantes cultivées et, par suite, à la photosynthèse et à la fabrication d'hydrates de carbone (sucre, amidon, lipides, etc.)¹. Les arbres et arbustes hébergent par ailleurs de nombreux insectes auxiliaires des cultures qui contribuent à la pollinisation de ces dernières tout en limitant la prolifération des insectes nuisibles. Par leurs racines, les arbres peuvent aussi prélever en profondeur des éléments minéraux libérés par l'altération des roches mères, les fixer provisoirement dans la biomasse aérienne et concourir ensuite à la fertilisation de la couche superficielle des sols lors de la chute de leurs feuilles.

« D'UN POINT DE VUE STRICTEMENT TECHNIQUE, IL APPARAÎT DONC PARFAITEMENT POSSIBLE D'ACCROÎTRE LES RENDEMENTS VIVRIERS À L'HECTARE SANS CAUSER DE DOMMAGE MAJEUR À L'ENVIRONNEMENT SUR LE LONG TERME, AVEC DES PRATIQUES AGRICOLES INSPIRÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE. »

D'un point de vue strictement technique, il apparaît donc parfaitement possible d'accroître les rendements vivriers à l'hectare sans causer de dommage majeur à l'environnement sur le long terme, avec des pratiques agricoles inspirées de l'agro-écologie. Mais la mise en œuvre des pratiques inspirées de l'agro-écologie suppose que les paysans-

¹ C'est via les orifices par lesquelles elles transpirent que les plantes parviennent à intercepter le gaz carbonique de l'atmosphère pour en prendre le carbone, fabriquer les hydrates de carbone et libérer l'oxygène.

neries puissent jouir d'une plus grande sécurité foncière, de façon à pouvoir bénéficier des fruits de leurs efforts sur le long terme. Cette sécurité foncière peut être assurée selon des modalités variables ne passant pas nécessairement par une appropriation privative et va en tous cas à l'encontre des tendances actuelles à l'accaparement des terres à l'échelle mondiale. La mise en œuvre de véritables réformes agraires destinées à favoriser des formes diverses d'agriculture paysannes reste donc bien un impératif majeur dans de très nombreux pays du Sud.

Force nous est de reconnaître en effet que ce n'est pas dans les très grandes exploitations capitalistes à salariés que seront mises en œuvre les techniques agricoles écologiquement intensives. On voit bien que les systèmes de production pratiqués dans les exploitations latifundiaires² du Brésil, d'Argentine et d'Afrique du Sud, ou dans les grandes plantations d'Amérique centrale ou d'Asie du Sud-est sont en fait très extensifs et ont largement recours à des engins motorisés et à des produits phytosanitaires, avec pour effet de remplacer les travailleurs agricoles par des machines ou des intrants manufacturés. Cette moto-mécanisation et cette "chimisation" des tâches agricoles ne visent finalement pas tant à élever les rendements à l'unité de surface qu'à accroître la productivité du travail. Elles se manifestent donc en premier lieu par une accélération de l'exode rural et un chômage accru ; elles ne contribuent donc en rien à résoudre la question de la pauvreté et de la sous-nutrition dans les pays concernés.

À l'opposé des investisseurs capitalistes qui ne travaillent pas eux-mêmes directement dans l'agriculture mais y placent seulement des capitaux et font appel à des ouvriers en vue d'y maximiser le retour sur investissement, en comparaison avec les taux de profit qu'ils pourraient obtenir par ailleurs, les paysans qui travaillent directement pour leur propre compte investissent leur force de travail familiale et leur épargne éventuelle dans leurs unités de production, de façon à accroître les revenus de leur travail, en comparant ces derniers à ce qu'il leur serait possible d'obtenir en exerçant d'autres activités. Les paysans

² Grand domaine agricole



PHOTO: DINÉ BAZGUTDINOV - UNFLASH.COM

ne remplacent jamais leur propre main-d'œuvre familiale par des machines et n'extensifient pas davantage leurs systèmes de production tant que cette force de travail ne trouve pas d'autres opportunités d'emplois plus rémunérateurs en dehors de l'agriculture.

Travaillant eux-mêmes directement pour leur propre compte, les paysans et leurs familles ont intérêt à gérer au mieux l'emploi de leur force de travail familiale en échelonnant les travaux culturels et les activités d'élevage tout au long de l'année, de façon à éviter les trop fortes pointes de travail et les périodes de sous-emplois. Il leur faut alors bien souvent diversifier les systèmes de culture et d'élevage, de façon à étaler au plus les activités productives au fil des saisons ; et cela va souvent de pair avec la mise en place de systèmes de production écologiquement intensifs ayant recours à la polyculture-élevage, la mise en œuvre de rotations de cultures et d'assolements diversifiés, le recyclage des résidus de culture et des effluents animaux au sein de leurs fermes, la fabri-

cation de fumier ou de compost et la fertilisation organique des terrains, etc. Le développement de techniques agricoles à la fois productives et respectueuses de l'environnement paraît donc bien plus aisé dans les exploitations agricoles familiales, moins soumises aux impératifs d'économies d'échelle et de réduction des coûts salariaux, que dans les exploitations agricoles capitalistes.

Mais le fait que les paysans soient bien souvent les plus à même d'inventer et de mettre en œuvre les systèmes de production agricole les plus conformes aux exigences d'un développement agricole productif et "durable", ne veut pas dire pour autant que leur situation socio-économique soit toujours favorable à cet effet. Les paysans les plus pauvres de la planète n'ont en effet pas souvent accès aux moyens de production qui leur permettraient d'associer davantage l'élevage aux productions végétales de façon à recycler au mieux leurs résidus de culture, fabriquer du fumier et assurer pleinement la fumure organique des terrains. De même leur manque-t-il

cruellement les équipements nécessaires au maniement et au transport des pailles, fourrages, fumiers et composts : râtaux, fourches, charrettes, traction animale, bêtes de somme, etc. L'urgence serait de leur permettre d'avoir enfin accès à ces animaux et équipements, par des systèmes de crédit et des subventions spécifiques.

SÉLECTION DE PUBLICATIONS

- **Crises alimentaires et changements climatiques dans les Suds.**
Revue Tiers Monde, 2010.
- **Les "émeutes de la faim" : du sous investissement agricole à la crise sociopolitique.**
Revue Tiers Monde n° 195, 2008.
- **Quel devenir pour les agricultures africaines ?**
Recherches internationales n° 80, 2007.
- **Transformation de l'agriculture et reconfiguration des terroirs au Sud-Mali : une « pression démographique » à relativiser.**
Belgé n° 4, 2007.



PHOTO: FIBABNY.COM

René Billaz

FAIRE DU SAHEL UN PAYS DE COCAGNE : LE DÉFI AGROÉCOLOGIQUE

René Billaz, agronome, spécialisé en agriculture tropicale, ex président d'Agro-nomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) présente son analyse sur les pays du Sahel, à partir de ses travaux de terrain, au Burkina Faso en particulier. Il est intervenu à plusieurs reprises devant la Commission Agriculture & Alimentation. « Faire du Sahel un pays de Cocagne : le défi agroécologique » est le titre de son dernier livre publié chez L'Harmattan.

DÉFINITION CLIMATIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE DE LA ZONE

La zone étudiée dans ce pays se situe entre l'espace pastoral, proche du Sahara, et la zone cotonnière, celle-ci au-delà de 800 mm de pluie par an. Cette zone subaride est dédiée principalement aux cultures vivrières et à l'élevage ; c'est également la plus densément peuplée où se concentre la majorité de la population rurale.

La population de la zone a été multipliée par dix en l'espace d'un siècle et par trois ces cinquante dernières années. Cette croissance démographique va se poursuivre au moins jusqu'en 2050.

Cela pose d'énormes défis aux paysans, aux puissances publiques et l'aide internationale.

Les défis des agriculteurs et des ruraux sont multiples.

NOURRIR LES SIENS

La sécurité vivrière est assurée quand un actif produit 500 kg de céréales par an (pour lui-même et un enfant). Or en culture manuelle il ne cultive que 0,6 ha, et il n'obtient 500 kg qu'avec un rende-

ment/ha supérieur à 800 kgs, ce qui suppose des pluies très bien réparties, cas hélas peu fréquent !

COMMENT ÉDUQUER SES ENFANTS ?

Le coût d'une année scolaire d'un jeune dans le primaire est de l'ordre de 100 € (salaires des instituteurs plus cantine), alors qu'une famille a au moins 3 enfants à scolariser. Les contributions publiques pour l'éducation vont avoir de plus en plus de mal à subvenir aux besoins. Autrement dit c'est la production agricole

essentiellement dans les villages qui permettra de financer l'éducation.

NOURRIR SON BÉTAIL

Les cultures s'étendent, la durée des jachères diminue ; quand la densité de population atteint des valeurs très élevées, il n'y a presque plus de jachère. La « vaine pâture » dégrade, voire détruit, la végétation herbacée et arbustive. Conséquences : le désert naît sous les pas des animaux, se manifestant par le ruissellement et l'érosion. Une très grave crise fourragère accompagne l'insécurité vivrière.

GÉRER DES TERROIRS SURPEUPLÉS

On observe déjà des densités très élevées. Une valeur de 100 hab au km² signifie 1 ha / habitant, soit 2 ha par actif, qui en cultive actuellement 0,6 ha. Qu'en est-il des 1,4 has restants en théorie pour l'agriculture, compte tenu des types de sols dans le terroir et de la dégradation produite par le surpâturage ? On observe heureusement des formes de « résistances » paysannes à cette situation et des pratiques agroécologiques alternatives.



« LE ZAÏ MÉCANISÉ EST UNE ALTERNATIVE RÉCENTE RENDUE POSSIBLE PAR LA CRÉATION D'OUTILLAGES ADAPTÉS À LA TRACTION ASINE [...], IL PERMET DES ACCROISSEMENTS SPECTACULAIRES DE RENDEMENT/HA »



Les cordons pierreux et de la pratique du « zaï » : le zaï, une technique d'origine dogon qui consiste à faire des trous dans le sol en vue du semis des graines pour que l'eau s'accumule en particulier lors des premières pluies. Les cordons pierreux permettent de retenir l'eau. Ensemble, ces deux pratiques permettent des gains non négligeables de rendement et leur sécurisation interannuelle.

Le zaï mécanisé est une alternative récente rendue possible par la création d'outillages adaptés à la traction asine : il inclue la fabrication de composts de qualité et l'enrobage local des semences pour semer en sec. Il permet des accroissements spectaculaires de rendement/ha, combiné à un accroissement substantiel de la superficie cultivée par actif (1 ha au lieu de 0,6).

Des périmètres aménagés à proximité des bas-fonds permettent des cultures maraîchères et fruitières ; associées à des arbres améliorateurs et à un « arbre-lé-

gume » comme le Moringa oleifera, elles permettent une appréciable diversification de l'alimentation et des revenus.

Les ressources fourragères sont accrues par les surplus de feuillage des céréales ; peuvent y contribuer également la plantation d'arbres « fourragers » (Gliricidia sepium, Albizzia sp...) dans les périmètres maraîchers.

L'aviculture villageoise, selon le modèle de poulailler traditionnel amélioré (PTA) développé par AVSF, est rendue possible dès lors que les rendements en céréales dépassent les besoins de la sécurité vivrière familiale.

Ces pratiques agroécologiques constituent ainsi des alternatives réalistes aux propositions de la « Révolution verte » prônée par le passé que les paysans sahéliens de la zone subaride ont eu tant de mal à mettre en œuvre (à base de labour, d'engrais et de pesticides chimiques).

S'y ajoutent des méthodes et outils pour les responsables locaux du développement territorial local :

Au niveau des comités villageois de développement (CVD), des méthodes pédagogiques, les « champs-école » et des outils de gestion des terroirs (dont le GPS).

Au niveau des élus communaux, des collationnements de la mémoire des projets locaux (textes et témoignages), ainsi que des cartes thématiques issues de celles disponibles.

On peut calculer par ailleurs que les surcroûts de production vivrière, maraîchère, fruitière, d'élevage, sont susceptibles de générer d'importants accroissements de valeur ajoutée permettant le financement local des investissements productifs, avec des mécanismes de crédit appropriés.

Le « pays de cocagne » à portée de main ? Chiche ?

FOCUS : LA TECHNIQUE DU ZAÏ

Le zaï est une technique culturale propre au Burkina Faso notamment utilisé par la population nord du pays. Dans cette zone, les sols sont arides et la pluviométrie est faible. C'est pourquoi les paysans ont inventé la technique du zaï pour améliorer les rendements agricoles. De quoi s'agit-il exactement ?

Les zaï sont de petits trous que l'on creuse en ligne dans son champ en respectant une certaine distance entre chaque trou. La largeur du trou se situe entre une dizaine et une vingtaine de cm. Les paysans y mettent du fumier ou du

compost et rajoutent un peu de terre pour éviter que le vent l'emporte, mais aussi pour enrichir le sol. Les zaï sont creusés généralement à partir du mois d'avril pour attendre les premières pluies. En général, on peut commencer la semence dès la première pluie.

Le zaï permet donc de recueillir et de garder les eaux de pluie pendant une longue période, car elles s'évaporent moins vite. Un autre avantage en utilisant cette méthode, c'est que l'humus que l'on ajoute au trou contribue aussi à la création de poches d'eau dans le sol.

Le zaï permet la récupération des terres, empêche l'érosion et les ruissellements. Le succès du zaï est tel qu'il a été récupéré et popularisé par les agronomes. Il s'est exporté dans des pays comme le Mali et le Niger.



CCFD Terre-Solidaire

AGRICULTURE ET DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUES : RESPONSABLE OU SOLUTION ?

Une article issu de « Nos terres valent plus que du carbone » par le CCFD Terre-Solidaire publié en mai 2018



DU CHAMP À L'ASSIETTE : UNE RESPONSABILITÉ CONSIDÉRABLE

L'agriculture (au sens des terres cultivées) contribue à hauteur de 10 à 12 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. C'est ce que l'on appelle les émissions directes. On estime que les terres cultivées ont un bilan quasi équilibré en matière d'émissions de dioxyde de carbone (CO2) lorsque l'on met de côté l'utilisation de carburant et d'électricité sur les exploitations, mais aussi la déforestation qui peut aller de pair avec une extension des terres cultivées. Le dioxyde de carbone est ainsi intégré dans un cycle qui permet de fixer le carbone à travers la photosynthèse, favorisant ainsi l'équilibre des flux entrants et sortants (proche de la neutralité). Il faut donc aller chercher du côté des autres gaz à effet de serre pour comprendre la contribution de l'agriculture aux dérèglements climatiques. En effet, l'agriculture émet en grande quantité dans l'atmosphère non pas du CO2 mais du méthane (CH4) et du protoxyde d'azote (N2O) qui ont respectivement un pou-

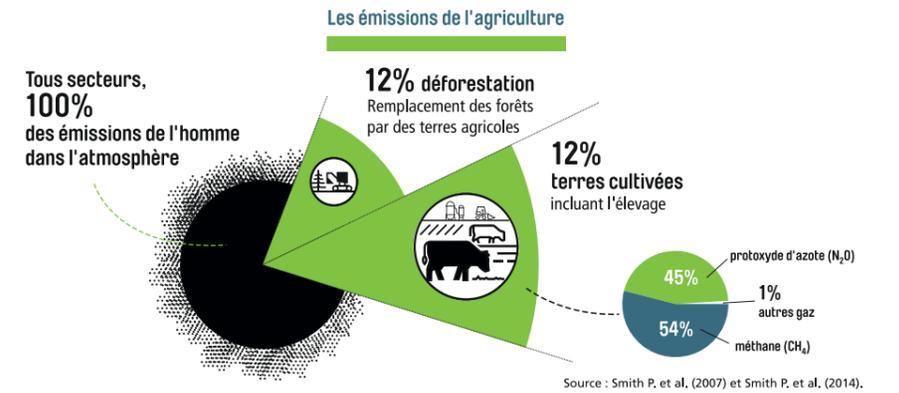
voir global de réchauffement 25 et 298 fois supérieur à celui du CO2 sur une période de cent ans (avec des chiffres régulièrement revus à la hausse pour le méthane). À l'horizon de vingt ans, les données sont encore plus alarmantes puisque, par exemple, le méthane a un pouvoir réchauffant 72 fois supérieur au dioxyde de carbone ! L'agriculture est le secteur qui contribue le plus aux émissions de ces deux gaz en totalisant 50 % des émissions mondiales de méthane et 60 % des émissions mondiales de protoxyde d'azote en 2005. L'élevage, la riziculture, la fertilisation et les cultures sur brûlis en sont les principaux responsables. D'après les tendances observées, l'utilisation des fertilisants de synthèse devrait rapidement devenir la deuxième source d'émissions de l'agriculture après la fermentation entérique (flatulences et éructations) qui est à l'origine des émissions de méthane des ruminants et en particulier des bovins. Au vu de ces données, il apparaît im-

portant que l'atténuation des émissions liées à la gestion des terres cultivées vise principalement la réduction permanente des émissions de méthane et de protoxyde d'azote issues en particulier de l'élevage et des fertilisants de synthèse. Il convient également de rappeler qu'un petit nombre de pays sont en réalité responsables d'une large part des émissions agricoles. Ainsi, en 2014, dix Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CC-NUCC) étaient responsables de 61 % des émissions agricoles (Chine, Inde, Brésil, Union européenne, États-Unis, Australie, Indonésie, Pakistan, Argentine, Éthiopie). Pourtant, la question de la réduction des émissions de méthane et de protoxyde d'azote est régulièrement écartée par ces décideurs politiques en raison des difficultés de réduction de ces émissions qui seraient propres au secteur agricole.

En tenant compte du changement

« EN ADDITIONNANT
LES ÉMISSIONS
DIRECTES ET
INDIRECTES, C'EST
DONC AU TOTAL PRÈS
D'UN QUART DES
ÉMISSIONS MONDIALES
QUI SONT LIÉES À
L'AGRICULTURE »

PHOTO: GLENN CARSTENS PETERS - UNFLASH.COM



d'usage des terres pour développer de nouvelles cultures (avec 80 % des nouvelles terres agricoles qui viennent remplacer des forêts et donc émettre du CO2 qui était contenu dans celles-ci), s'ajoutent environ 12 % des émissions d'origine humaine imputables à l'agriculture. En additionnant les émissions directes et indirectes, c'est donc au total près d'un quart des émissions mondiales qui sont liées à l'agriculture.

L'AMONT ET L'AVANT DE LA PRODUCTION, LES GRANDS OUBLIÉS

En amont, l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre concerne principalement la fabrication de fertilisants, notamment pour la production d'alimentation animale qui requiert, outre l'énergie utilisée pour les semences, les pesticides, le carburant pour le matériel mécanisé, également l'électricité pour l'irrigation, le chauffage et le séchage.

En aval, la liste des activités qui participent aux dérèglements climatiques s'allonge considérablement. Il y a tout d'abord la transformation, le conditionnement et l'emballage de produits tels que le sucre, l'huile de palme, l'amidon et le maïs, qui contribuent fortement aux émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, deux autres postes d'émissions sont d'une importance capitale : le transport des denrées ainsi que leur réfrigération qui semblent constituer à eux deux la plus grande part d'émissions de la chaîne agro-alimentaire, complétés par les activités de revente



PHOTO: MIKA LUOMA - UNISPLASH.COM

dans les supermarchés notamment. Enfin, le gaspillage alimentaire demeure un enjeu central dans la mesure où il est non seulement à l'origine d'émissions indirectes via les éléments cités ci-dessus alors même que les produits ne sont pas consommés, mais aussi parce qu'il mène à un accroissement des émissions de méthane dans les décharges.

Se limiter aux émissions induites par nos terres cultivées ne permet que de dresser un bilan très incomplet du rôle du système agro-alimentaire dans les dérèglements climatiques. Et c'est là une carence des systèmes de comptabilisation internationaux qui isolent les émissions de l'agriculture (au sens « terres cultivées ») de celles de l'énergie utilisée pour notre système agro-alimentaire (comptabilisées elles-mêmes dans le secteur dédié à l'énergie). Il nous est alors difficile de connaître avec exactitude la contribution de l'agriculture dans son ensemble, c'est-à-dire en partant du champ des agriculteur-trice-s et en allant jusqu'à l'assiette des consommateur-trice-s. Les estimations qui convergent majoritairement attribuent cependant plus d'un tiers des émissions mondiales au système agro-alimentaire !

Considérer le système agroalimentaire au-delà de l'utilisation des terres, c'est tenir compte non seulement des activités de production agricole mais aussi des activités à la fois en amont et en aval de cette production. Ces étapes de production – en amont, en aval mais aussi au cours de celle-ci – sont très caractéristiques des modèles agro-industriels qui dominent dans plusieurs régions du monde. De quoi s'interroger sur la notion de modèle agro-industriel.

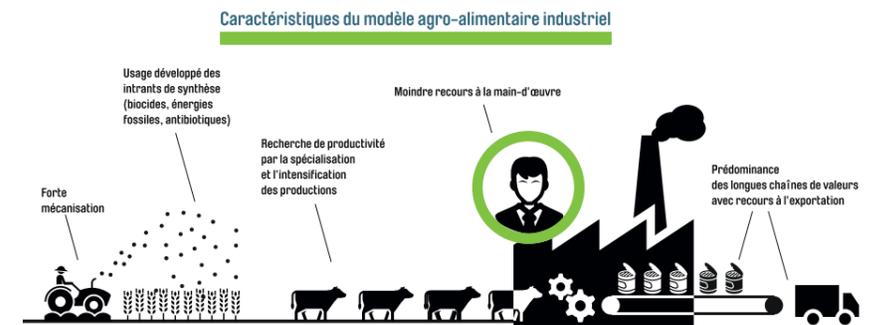
ET SI ON PARLAIT DE SYSTÈMES AGRO-ALIMENTAIRES ? LE CAS DE L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL ET DES MODES DE CONSOMMATION QUI Y SONT RATTACHÉS

Dans la lutte contre les dérèglements climatiques, la question de l'élevage in-

dustriel est centrale dans la mesure où : « La source la plus importante des émissions de GES liées au système alimentaire est l'intensification de la consommation de viande et de produits laitiers, qui est rendue possible par l'expansion de l'élevage industriel et des cultures fourragères gourmandes en produits chimiques. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la production de viande à elle seule génère aujourd'hui plus d'émissions de GES que l'ensemble du secteur des transports dans le monde entier ». Cette analyse tient compte de la filière élevage dans son ensemble et doit donc être entendue sous toutes ces composantes, à savoir : la déforestation, la fermentation entérique, la gestion des effluents, la production d'aliments du bétail et la consommation d'énergie. Une étude récente a ainsi calculé que l'empreinte climatique des vingt plus grandes entreprises de viande et de produits laitiers était sans précédent. En effet, celles-ci « ont émis en 2016 plus de gaz à effet de serre que toute l'Allemagne, pourtant de loin le plus gros pollueur d'Europe. Si ces entreprises étaient un pays, elles seraient le 7^e émetteur de gaz de serre ». Encore

plus parlant : « Trois producteurs de viande, JBS, Cargill et Tyson, ont émis, l'an dernier, davantage de gaz de serre que la France tout entière et presque autant que les plus grandes compagnies pétrolières comme Exxon, BP et Shell ». Il est primordial enfin de préciser qu'« en 2010, près d'un tiers de toutes les céréales cultivées ont servi d'alimentation animale et la FAO prédit que ce chiffre atteindra 50 % d'ici 2050 ».

Traiter de l'agriculture et des changements climatiques sans considérer les trajectoires de consommation dans un contexte d'équité constituerait à l'inverse un non-sens. En effet, l'agriculture industrielle et les systèmes alimentaires industrialisés ont développé un rapport symbiotique au cours du temps. En 2016, les États-Unis, l'Union européenne, la Chine et le Brésil représentaient à eux seuls 60 % de la consommation mondiale de viande bovine. Les prévisions qui cherchent à modéliser ce que sera la consommation de viande par région



en 2050 font état d'une hausse globale de 35 % avec une domination toujours importante de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Amérique latine. Les pays historiquement responsables des dérèglements climatiques, et en particulier du fait de leur industrialisation grandissante, doivent de fait repenser leurs modes de production et de consommation, tout comme les pays émergents qui se trouvent dans leur sillage.

« L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES INDUSTRIALISÉS ONT DÉVELOPPÉ UN RAPPORT SYMBIOTIQUE AU COURS DU TEMPS »

LES TERRES AGRICOLES, ELDORADO DE LA SEQUESTRATION DU CARBONE ?

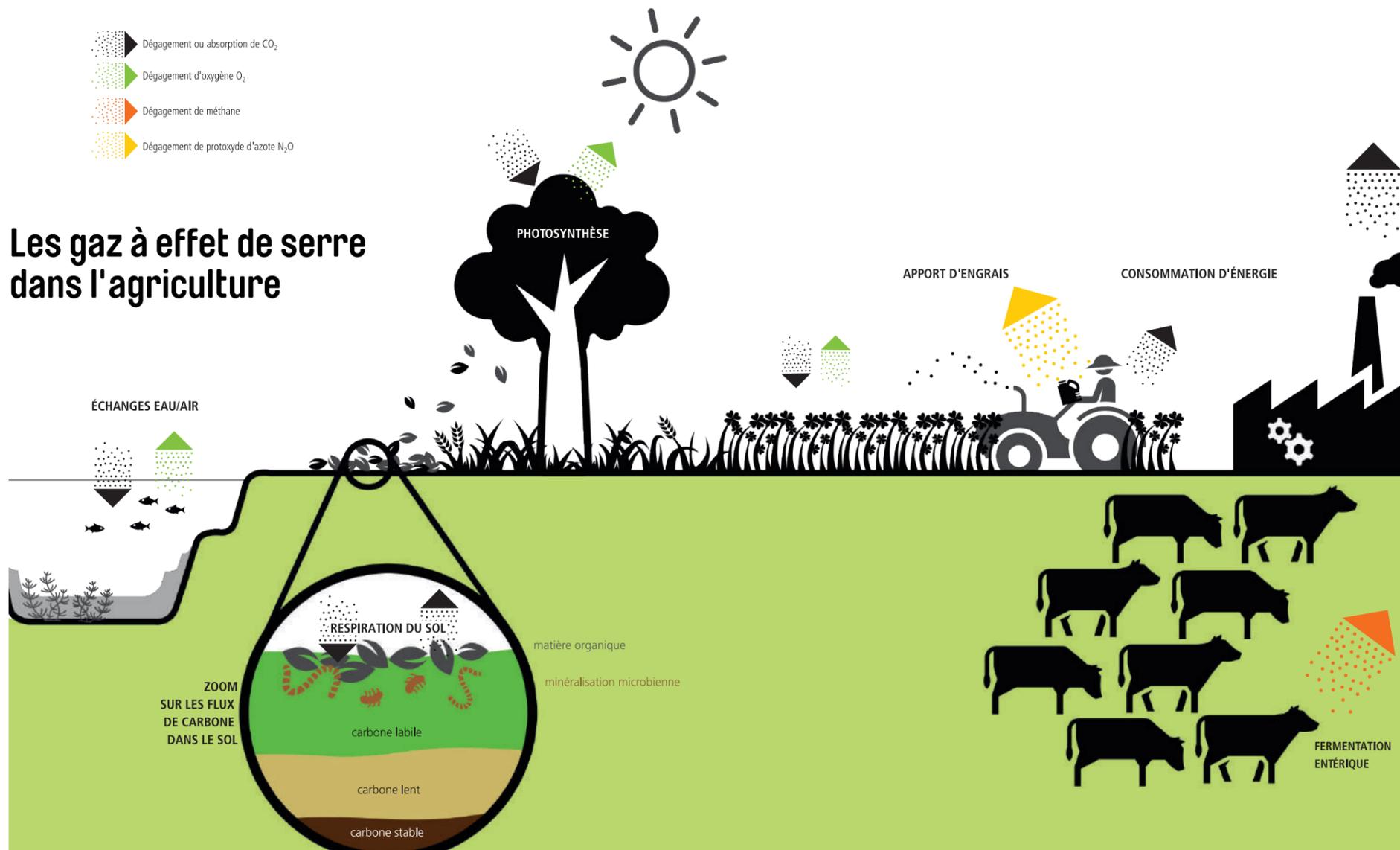
Fortement impacté par les dérèglements climatiques tout en contribuant de façon non négligeable à ceux-ci, le secteur agricole présente une troisième particularité qui attise chaque jour un peu plus les convoitises : la séquestration du carbone dans les sols et végétaux.

Actuellement, aucun scénario proposé par le GIEC ne permet d'atteindre une trajectoire de réchauffement maximum de 1,5°C d'ici à 2100 sans accorder une place considérable à la séquestration de gaz à effet de serre. Les forêts sont déjà bien connues pour leur capacité à absorber le CO₂ présent dans l'atmosphère lors de la photosynthèse. Les feuilles, les tiges, les racines et les tissus ligneux des arbres stockent le carbone de façon relativement stable lorsque la forêt reste intacte. La préservation des écosystèmes forestiers est par conséquent déterminante dans la régulation des flux de gaz à effet de serre. À l'instar des forêts, les terres cultivées peuvent elles aussi constituer un puits de gaz à effet de serre (communément appelé « puits de carbone ») si elles conservent plus de carbone qu'elles n'en dégagent dans l'atmosphère. Alors que l'atmosphère peut

contenir 829 gigatonnes de carbone, les sols peuvent quant à eux contenir 2400 gigatonnes, soit deux à trois fois plus. Mais considérer cette réalité scientifique comme une solution miracle dans la lutte contre les changements climatiques reviendrait à faire fi d'une situation bien plus complexe.

UN PROCESSUS BIOLOGIQUE IDENTIFIÉ POUR DES OPTIONS MULTIPLES

Sur une terre agricole, lorsque le couvert végétal capte du gaz carbonique pour libérer de l'oxygène dans le cadre de la photosynthèse, une partie du carbone est fixée dans la plante qui produit de la matière organique. Au moment où la plante



meurt, la matière organique se décompose pour former l'humus qui contribue à la stabilité du sol. La minéralisation microbienne qui a lieu (décomposition de substances complexes) permet ensuite de restituer un certain nombre d'éléments nutritifs au sol. La quantité de carbone organique contenue dans un sol dépend des flux entre le carbone qui entre dans le sol via la matière organique et le carbone qui est relâché au moment de la minéralisation microbienne (respiration du sol). Le gaz carbonique peut être stocké dans le sol pour des mois (carbone labile), des décennies (carbone lent) voire des siècles (carbone stable). Ce sont les conditions environnementales ainsi que les propriétés physiques et chimiques du sol qui déterminent le temps de résidence du carbone dans celui-ci.

Différentes méthodes permettent de séquestrer des gaz à effet de serre dans les terres agricoles. Selon le milieu, des pratiques comme la restauration des écosystèmes, l'agroforesterie, les haies en prairie ou en cultures, l'enherbement des vergers ou des vignes, les cultures intermédiaires ou encore les cultures associées seraient susceptibles d'accroître les puits de carbone. D'un point de vue d'une approche systémique, ces pratiques peuvent relever de l'agroécologie et présenter des co-bénéfices aux politiques d'adaptation et plus largement de sécurité alimentaire pour les agricultures familiales et paysannes (la notion de co-bénéfice étant entendue dans ce rapport au sens de « bénéfices connexes »). Les options favorisant la séquestration peuvent par exemple avoir des effets bénéfiques sur l'environnement et offrir

aux écosystèmes une plus grande résilience face aux événements climatiques extrêmes. L'enjeu de la séquestration réside donc davantage dans les conditions de réalisation de celle-ci, en tenant compte de la faisabilité économique et

« L'OBJECTIF EST DONC DE RETENIR LE CARBONE DE FAÇON DURABLE TOUT EN SACHANT QUE CETTE SÉQUESTRATION EST NON PERMANENTE »

technologique tout en garantissant les droits fondamentaux et l'intégrité des écosystèmes.

DES LIMITES INTRINSÈQUES À LA SÉQUESTRATION

Il convient de distinguer les écosystèmes naturels des écosystèmes gérés par l'être humain (et donc des terres cultivées notamment) dans la mesure où les premiers sont davantage susceptibles d'accumuler d'importants stocks de carbone. Si l'on parle de l'enjeu de séquestrer davantage de carbone par les puits, il ne faut cependant pas oublier qu'une fois la capacité maximale de stockage atteinte, l'écosystème perd sa

« SUJET À UNE GRANDE VARIABILITÉ INTERANNUELLE, LE TAUX DE CARBONE DANS LES SOLS EST DIFFICILE À CONNAÎTRE »

capacité de puits. Mais cela ne signifie pas que la préservation de ce stock devienne secondaire. Au contraire, la première mesure doit être de conserver les stocks acquis et non de compenser leur perte par le développement de nouveaux puits de carbone. L'objectif est donc de retenir le carbone de façon durable tout en sachant que cette séquestration est non permanente.

Il faut aussi tenir compte des derniers éléments de la science qui semblent converger vers le fait que les pertes de CO₂ contenu dans les sols risquent de s'accroître avec l'augmentation des températures. D'autre part, et en raison du manque de données scientifiques disponibles, il est difficile de réellement prédire les effets des différentes pratiques agricoles précitées sur les stocks de carbone dans les sols. À l'heure actuelle, les études montrent des résultats très disparates en fonction des zones géographiques, des pratiques mises en œuvre, etc. L'ambition dressée par l'initiative internationale « 4 pour 1 000 », qui vise à augmenter la teneur en carbone dans les sols de 0,4 % par an pour contenir le réchauffement de la planète, apparaît donc comme largement surévaluée pour certains scientifiques au vu de la grande diversité des situations identifiées par la recherche dans ce domaine.

Autre limite majeure à la séquestration du carbone dans les sols : pouvoir mesurer la teneur en carbone des sols avec une méthode uniforme est aujourd'hui impossible, car il n'existe pas d'approche standardisée. Sujet à une grande variabilité interannuelle, le taux de carbone dans les sols est difficile à connaître. La seule profondeur du sol à laquelle les analyses doivent être conduites fait elle-même débat parmi la communauté scientifique. Dans un projet expérimental

conduit par la Banque mondiale à partir de 2009, il a par exemple été décidé d'estimer la quantité de carbone séquestré dans des terres agricoles kenyanes sur la base d'un modèle informatique plutôt que sur la base d'échantillons physiques. Face au degré élevé d'incertitudes associé à cette méthode, les porteurs du projet ont choisi de réduire de 60 % les résultats obtenus pour déterminer un taux potentiel de séquestration du carbone. Par ailleurs, quelle que soit la méthode utilisée, la séquestration des gaz à effet de serre n'équivaudra jamais à une réduction des émissions dans la mesure où il est impossible de garantir la permanence et la non-réversibilité de la séquestration. En d'autres termes, lorsqu'un gaz est capté et séquestré, il ne disparaît pas pour autant, contrairement à une émission qui aurait été évitée et dont l'effet de réduction est permanent. L'augmentation des stocks de carbone dans les sols, facilement altérable, ne peut pas venir contrebalancer un appauvrissement des réserves de carbone contenues dans des réservoirs caractérisés par une grande stabilité et longévité (comme les réservoirs d'énergies fossiles par exemple). Un rapport de 2002 sur la situation française a ainsi établi que, même si de profonds changements dans les pratiques agricoles françaises avaient lieu en 20 ans (avec un soutien financier de l'État et une adhésion des agriculteurs-trice-s), le carbone séquestré n'équivaudrait qu'à 1 ou 2 % du total des émissions françaises.

EN SAVOIR PLUS
CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG





Afdi Centre-Val de Loire

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES SONT VITALES

Avec la contribution de **Pierre DU BUTT**, Animateur Afdi Centre-Val de Loire



Les agricultures familiales englobent toutes les activités agricoles reposant sur la famille ; elles forment la base sociale de la plupart des pays en développement et approvisionnent en produits alimentaires leurs marchés domestiques mais aussi internationaux. Représentant 40% de la population active et 70% de la production agricole mondiale, leur contribution est considérable. Les agricultures familiales sont au cœur d'un triple enjeu. Celui de la sécurité alimentaire, car elles devront nourrir quelques 9 milliards d'humains d'ici 2050, tout en consommant moins de ressources non renouvelables (charbon, pé-

trole...) qui ont permis un réel accroissement de la production agricole depuis un siècle. Celui de répondre à l'afflux de jeunes sur le marché du travail, qui optent massivement pour l'exode vers des villes toujours plus grandes, et qui délaissent le métier moins désirable et moins rémunérateur de paysan. Celui de l'écologie enfin et de l'équilibre des territoires avec la nécessité de s'appuyer sur la connaissance fine des paysans qui ont toujours su s'adapter à leur environnement, au gré des aléas des sols, des changements climatiques et de territoires fragiles ou peu accessibles.

FAVORISER LES ÉCHANGES DE PAYSANS À PAYSANS

L'association de solidarité internationale « Agriculteurs français et développement international » (Afdi) construit depuis 40 ans des partenariats entre les mondes agricoles français et ceux des pays en développement (PED). 450 organisations paysannes françaises soutiennent aujourd'hui le réseau Afdi (agriculteurs, techniciens, cadres) autour de trois objectifs : l'engagement en faveur de l'agriculture familiale, l'accompagnement d'organisations paysannes des PED et la sensibilisation du monde agricole français au développement international. Les moyens privilégiés par Afdi sont les échanges professionnels entre pairs et le partage de savoir-faire, qui favorisent l'autonomie des paysans, métier le plus touché par la pauvreté à l'échelle mondiale. Périodes de sécheresse, pluies abondantes, accès aux marchés et dépendance vis-à-vis des prix des marchés à l'international : où qu'ils vivent, les paysans partagent en effet de nombreuses problématiques.

« LES AGRICULTURES FAMILIALES SONT AU CŒUR D'UN TRIPLE ENJEU. CELUI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE [...] CELUI DE RÉPONDRE À L'AFFLUX DE JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, [...] CELUI DE L'ÉCOLOGIE »

Les Afdi de la région Centre-Val de Loire interviennent principalement au Mali et en Côte d'Ivoire, autour de cultures de riz, de maïs, de manioc, d'oignons, etc. Au Mali, le partenariat avec l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) de la région de Mopti porte à la fois sur le renforcement de l'organisation et sur l'accompagnement des groupements villageois afin d'aug-

menter leur autosuffisance alimentaire par l'amélioration de pratiques maraîchères durables : élaboration de plan stratégique, organisation des instances, appui à l'accès des intrants et des équipements, à la gestion des coûts, etc. L'appui sur la gestion de l'eau a par ailleurs permis de réduire de moitié sa consommation. Pour assurer un effet démultiplicateur, les paysans formés relaient ensuite les connaissances et pratiques apprises auprès d'autres producteurs membres.

Tout au sud du pays, dans la région de Sikasso, les échanges de paysans à paysans portent sur l'agriculture de conservation avec l'objectif central de redonner de la fertilité aux sols. En partenariat avec la Fondation Elle, Afdi appuie également le renforcement d'une commission féminine : techniques de gestion de la coopérative, de leadership, d'alphabétisation, de prise de parole en public, de recherche de financement, soutien financier pour participer à des foires agricoles, à des échanges Sud/Sud sur des techniques de transformation du manioc et du riz.

Afdi appuie le changement d'échelle, en fédérant toutes ces organisations paysannes à l'échelon national afin de répondre au plus grand nombre d'agriculteurs et d'éleveurs. L'association mise aussi beaucoup sur les jeunes en les faisant participer activement à la vie des organisations : représentation dans les conseils d'administration, formation à la tenue de la comptabilité, à la vie d'une coopérative (c'est quoi, à quoi ça sert, comment cela fonctionne, quels intérêts a-t-on d'être membre, quels services peuvent être proposés à ces membres, etc.).

Quel que soit le partenariat, la réciprocité reste le maître mot : les paysans apprennent mutuellement les uns des autres, en prenant le temps de comprendre ce qui peut être utilisé ou adapté des techniques des uns et des autres. Il n'existe pas de solutions standards clé en main, aucun modèle agricole n'est duplicable à l'identique. L'essor des multinationales de l'agro-industrie pour répondre à la sécurité alimentaire mondiale n'est pas sans conséquence : monoculture, irrigation intensive, accès à la mécanisation, dégâts pour l'environnement (utilisation de produits chimiques,

disparition des insectes pollinisateurs, salinisation des sols, érosion...). De leur côté, malgré leur rôle crucial, les agricultures familiales font face à une multitude d'obstacles freinant leur développement : difficulté d'accès à la terre (régime de succession, morcellement du foncier, accaparement des terres), de l'accès au crédit pour investir ou de l'absence de politiques publiques pour les soutenir. Autant de défis pour Afdi et les défenseurs de l'agriculture familiale qui continuent de porter haut et fort la voix paysanne.

L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LE MONDE C'EST :

- Le plus gros « employeur » avec 40% de la population active
- Près de 70% de la production agricole
- Un enjeu vital pour la faim qui afflige 815 millions de personnes

LE RÉSEAU AFDI EN CHIFFRES :

- 7 bureaux internationaux et 16 Afdi territoriales,
- 18 pays d'intervention, principalement en Afrique,
- 450 organisations paysannes en France, soit environ 6.000 militants professionnels,
- 60 organisations paysannes partenaires au Sud.

En région Centre-Val de Loire : 6 Afdi départementales, 2 pays d'intervention (Mali et Côte d'Ivoire), 4 organisations paysannes régionales et nationales partenaires en appui aux filières Porcs, Maïs, Maraichage et Cacao.



Collectif des AMAP du Cher

S'ENGAGER POUR DÉFENDRE UNE ALIMENTATION DURABLE

Avec la contribution de Daniel Rozier West, Présidente du collectif des AMAP du Cher



Après la fin de la seconde guerre mondiale, nos systèmes alimentaires ont connu des évolutions majeures caractérisées par une certaine hégémonie d'un système agroindustriel reposant sur la production et la consommation de masse. Ce modèle fait désormais l'objet d'une remise en question au regard de ses conséquences néfastes pour l'homme et l'environnement et de son incompatibilité avec le Programme de Développement Durable adopté en 2015 par les pays membres de l'Organisation des Nations Unies.

Les citoyens français ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à rechercher l'accès à des produits sains et de qualité. Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) sont l'un des acteurs proposant un projet alternatif de consommation et de production responsables répondant à ces attentes. La

« LES CITOYENS FRANÇAIS [...] SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À RECHERCHER L'ACCÈS À DES PRODUITS SAINS ET DE QUALITÉ »

première AMAP a été créée en France en 2001 et, à ce jour, il y aurait environ 2000 associations de ce type en France et 320 000 personnes concernées. Des projets aux objectifs proches existent un peu partout dans le monde sous d'autres appellations : « Tekei » au Japon, « Community Supported Agriculture » dans les

pays anglo-saxons, « l'Agriculture Soutenue par la Communauté » au Québec, les « Reciproco » au Portugal, etc.

En mettant en relation des petits producteurs locaux et des consommateurs éclairés (ou consomm'acteurs), les AMAP visent à soutenir une agriculture paysanne de proximité, respectueuse de l'environnement, des territoires et des hommes, en référence aux principes de l'agriculture biologique et à la charte des AMAP revue en 2014. Une AMAP naît en général de la rencontre d'un groupe de consommateurs et de producteurs locaux prêts à entrer dans la démarche. Ils établissent entre eux un contrat qui les engage mutuellement dans une relation directe.

L'ENGAGEMENT DU CONSOMM'ACTEUR REPOSE SUR 3 PRINCIPES :

Le pré-financement d'une partie de la production (en commandant des produits pour une période et une fréquence établies à l'avance).

Le principe de solidarité avec le paysan :

si pour des raisons climatiques ou autres celui-ci ne peut pas fournir ce qui était prévu le consommateur ne peut pas réclamer de remboursement.

Le principe d'implication dans la vie de l'association, dans la promotion des valeurs qu'elle porte et dans une relation directe entre consomm'acteur et paysan.

DU CÔTÉ DES PRODUCTEURS, L'ENGAGEMENT EST DOUBLE :

Fournir des aliments sains et de qualité produits dans le respect de l'environnement, des animaux et des hommes et être transparent dans ses méthodes de travail, ses techniques et investissements et informer les consomm'acteurs sur les différents aspects de son métier.

Dans le Cher, en juillet 2016, certaines AMAP (Bourges, Le Subdray, Pays Fort et Plaimpied) ont choisi de se regrouper en créant un collectif afin d'améliorer leur visibilité dans l'espace public. Les objectifs fixés sont les suivants :

Créer du lien entre les AMAP du Cher et organiser des événements communs; soutenir la création de nouvelles AMAP et le développement de celles qui existent déjà; proposer des débouchés aux producteurs souhaitant passer par ce mode de distribution; promouvoir le mouvement des AMAP dans le débat public et son impact positif sur la santé des individus et de l'environnement.

La première année de travail du collectif a notamment été consacrée à la création d'outils de communication (flyer et site internet) afin d'être mieux identifié par les partenaires, les pouvoirs publics et les citoyens. Cela a notamment permis des rapprochements avec d'autres acteurs du champ de l'alimentation et du développement durable.

Les AMAP membres du collectif sont toutes engagées dans le festival « Alimentterre » pour lequel chacune a organisé des projections en 2017 autour du film « Bientôt dans vos assiettes (de gré ou de force) ». La projection organisée par l'AMAP du Pays Fort à Sury-ès-Bois avait réuni près de 70 personnes. Les 3 autres AMAP membres du collectif s'étaient jointes pour organiser des projections au lycée agricole du Sub-

dray avec des séances pour les élèves et d'autres pour le grand public. En 2018, le film projeté sera « Le champ des possibles ».

Danie Rozier West, Présidente de l'Amap du Pays Fort et membre du collectif des AMAP du Cher estime que, même si toutes les structures ne sont pas encore adhérentes, cette première année de travail commence à porter ses fruits au niveau de la mise en réseau. La principale limite au développement des AMAP est selon elle le faible pourcentage de paysans installés en bio. Des jeunes désireux de se lancer rencontrent des difficultés d'accès à la terre et des producteurs seraient prêts à se convertir si ce type d'agriculture était d'avantage aidé. Elle est également convaincue que les valeurs défendues par les AMAP gagnent du terrain en France puisque de nombreuses personnes s'informent sur leurs principes et modes de fonctionnement. Certaines vont s'engager en adhérant et en contractualisant avec un producteur mais les autres vont être attentives à leur consommation alimentaire, à la provenance de leurs aliments, à leur composition, à la lutte contre le gaspillage, etc. Au fur et à mesure que l'on s'intéresse aux questions de l'agriculture et de l'alimentation on développe une vision plus globale du sujet et on en arrive à se dire qu'il faut « consommer local et penser global ».

« DANS LE CHER, EN JUILLET 2016, CERTAINES AMAP (BOURGES, LE SUBDRAY, PAYS FORT ET PLAIMPIED) ONT CHOISI DE SE REGROUPER EN CRÉANT UN COLLECTIF »

**POUR EN SAVOIR PLUS
> COLLECTIFAMAPDUCHER.
WORDPRESS.COM**



PHOTO: ENCOÛTE D'IVOIRE - APDRA

APDRA

LA PISCICULTURE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Avec la contribution de Bertrand PAJON, Responsable de l'antenne APDRA Centre-Val de Loire.



L'aquaculture fournit plus de la moitié de la production mondiale totale de poisson destiné à la consommation humaine, avec un élevage principal de carpes, de tilapia, de salmonidés (saumons, truites) et de siluriformes (poissons-chats, silures). Cette production mondiale, en constante augmentation, constitue l'une des réponses à la surpêche et aux besoins démographiques croissants. À l'échelle mondiale, on estime aujourd'hui que 31% des espèces de poissons sont surexploitées.

UN RÉEL POTENTIEL POUR LES ZONES ENCLAVÉES

Dans de nombreux pays, le poisson constitue un aliment de base et une source importante de protéines ani-

« DANS DE NOMBREUX PAYS, LE POISSON CONSTITUE UN ALIMENT DE BASE ET UNE SOURCE IMPORTANTE DE PROTÉINES ANIMALES »

males. Sa conservation et son transport posent néanmoins problème pour approvisionner les zones rurales. La pisciculture offre ainsi un réel potentiel pour ces zones enclavées. « Bien conçue, l'implantation d'une pisciculture rurale, intégrée dans l'exploitation agricole, permet d'intensifier durablement l'exploitation des milieux : en milieu tro-

pical humide, l'aménagement d'étangs dans les bas-fonds valorise des espaces souvent peu ou mal exploités ; dans les rizières, la rizipisciculture optimise l'utilisation des ressources en terre et en eau et améliore la fertilité des parcelles ». Elle représente par ailleurs une source de revenus complémentaire aux agriculteurs.

Depuis 1996, l'« APDRA Pisciculture Paysanne » appuie la pisciculture dans les pays du Sud et sensibilise les acteurs du Nord aux enjeux que représente cette activité. Reconnue d'intérêt général, l'association s'engage à augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales, à renforcer la sécurité alimentaire, à appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne et à défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

LA CULTURE DU RIZ ET L'ÉLEVAGE DE POISSONS SONT COMPLÉMENTAIRES

Engagé dans l'association depuis une quinzaine d'années, Bertrand Pajon a d'abord été séduit par la dimension « non-intéressée » des projets piscicoles. « Contrairement à chez nous ou à d'autres projets d'ONG, il n'y a pas de subventions pour la pisciculture, pas de cadeaux, ni de seaux ni de pelles. Ça permet de s'assurer dès le départ d'une grande source de motivation ». Les producteurs doivent ainsi avoir économisé en amont pour autofinancer l'investissement initial.

De retour de mission à Madagascar, Bertrand Pajon nous explique que le poisson y est devenu un produit de luxe, des faits conjugués de la croissance démographique et de la forte diminution des captures. Il coûte deux fois plus cher que la viande. Depuis une dizaine d'années, l'APDRA et ses partenaires y mènent des actions dans le but d'augmenter la disponibilité du poisson et de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus des populations vulnérables. Les producteurs sont formés à l'élevage de poissons dans leurs rizières ou dans des étangs barrages, en particulier des

carpes, et sont ensuite soit consommés, soit vendus. Les bassins peuvent également servir à irriguer d'autres cultures à « haute valeur ajoutée » sur les digues. Dans les rizières, les deux activités sont complémentaires et il arrive parfois que le poisson d'élevage, très recherché, devienne une plus grande source de revenus que le riz lui-même.

« AUTONOMES DE A À Z »

L'APDRA consacre une grande partie de ses activités à la formation d'animateurs locaux, directement ou avec l'appui d'ONG locales, d'instituts de formation et d'organisations de producteurs. Les pisciculteurs au sein d'un même village se regroupent dans des sortes de coopératives, qui échangent et s'entraident beaucoup par la suite. Des animateurs locaux partent une semaine par mois dans un même village et forment d'autres pisciculteurs, et ainsi de suite. Ces enseignements à la fois théoriques et techniques dépassent les frontières, à travers des échanges Sud/Sud. « Nous cherchons à les rendre autonomes de A à Z, éviter que ce soit les expatriés qui fassent ce travail. Le projet AMPIANA à Madagascar – Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga, dans la région de la capitale Tananarive, est désormais dirigé par un Malgache, c'est une fierté. Cette passation est inscrite dans les termes mêmes du projet où il était prévu qu'à mi projet, le directeur adjoint soit promu directeur ».

ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES EN SOLOGNE

Les échanges entre pisciculteurs ont aussi lieu chez nous. La région Centre-Val de Loire est spécialisée dans la production d'esturgeons pour le caviar de Sologne. Bertrand Pajon produit également des vifs (appâts), il réalise de nombreux essais pour ses partenaires en reproduisant leurs conditions de travail et partage ensuite ses expérimentations directement avec les techniciens et les producteurs étrangers qui viennent en Sologne entre une et trois semaines chaque année, plutôt en été lors de la re-

production des carpes pour allier la pratique à la théorie. Le référent technique de l'APDRA en région associe également son réseau de pisciculteurs au-delà de la Sologne. « Avec mes cheveux blancs, personne n'ose me contredire ! C'est parfois désagréable mais quoi qu'il en soit, la visite de nos partenaires facilite beaucoup la relation lorsque l'on retourne sur le terrain. C'est aussi un véritable enrichissement personnel, ça permet de nous remettre en question et de beaucoup relativiser nos problèmes ».

L'APDRA mène actuellement des projets au Cameroun, au Congo Brazzaville, en Côte d'Ivoire, en Guinée et à Madagascar, et mène en parallèle des études dans d'autres pays africains et asiatiques (Cambodge, Corée du Nord). Les projets ne sont pas sans embûches : casse-tête du foncier, terrains inadaptés, complexité des déplacements, temps des bailleurs parfois trop court par rapport à la réalité du terrain, etc. L'association, soutenue par de nombreux partenaires (Union européenne, Ministère des Affaires étrangères et de l'Europe, AFD, plusieurs Régions et Départements dont le Conseil régional du Centre-Val de Loire, des fondations et ONG...), a déjà contribué en vingt ans à l'installation et à la formation de nombreux pisciculteurs et riziculteurs, 4.600 rien qu'en 2017, et ce autour de trois valeurs essentielles : l'humain, l'autonomie et la durabilité.

AQUACULTURE & PISCICULTURE

L'aquaculture désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique (rivières, étangs, bords de mer). Elle concerne les productions de poissons (pisciculture), de crustacés, de coquillages, de coraux et d'algues.



Région Centre-Val de Loire

ALIMENTATION ET COOPÉRATION, DES STRATÉGIES RÉGIONALES QUI PRENNENT LEURS RACINES DANS LES ENJEUX PLANÉTAIRES



PHOTO: ERIC GRELET - TOURNÉE CITOYENNE FABRIK CHATEAUDUN

Avec la contribution de Christelle de Crémiers, Vice-Présidente au Tourisme, aux terroirs et à l'alimentation et de Charles Fournier, Vice-Président à la Transition écologique et citoyenne, et à la coopération

Rares sont les domaines qui passionnent autant que l'alimentation. « Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es » - nous invite le gastronome Brillat-Savarin. A la fois identitaire et culturelle, l'alimentation relève autant de la sphère familiale et privée que du fait démocratique et de la vie de la cité.

Première région de France à s'être donnée en 2017 une politique en faveur de l'alimentation à 360°, la Région Centre Val de Loire entend accompagner les multiples questionnements qui traversent notre société aujourd'hui. La stratégie régionale pour l'alimentation repose sur trois objectifs interdépendants : l'amélioration de la qualité nutritionnelle du régime alimentaire, la réduction de l'empreinte écologique de l'alimentation et un renforcement de l'économie des territoires par une relocalisation à l'échelle des territoires de l'activité économique.

En novembre 2017, 15 000 scientifiques signaient un appel d'une ampleur sans précédent contre la dégradation de l'environnement se basant sur l'analyse d'indicateurs mondiaux dont l'évolution est suivie depuis 1960. Cet appel nous rappelle bien que sur cette planète nous partageons un destin commun, qui doit nous amener à relever ensemble les défis mondiaux qui sont devant nous. Cela passe par des actions, ici et ailleurs, et c'est le sens des Stratégies et des dispositifs de la Région Centre-Val de Loire en faveur de l'Alimentation¹ et de la Coopération² qui activent notamment du pouvoir d'agir des acteurs et des citoyens.

En France depuis la loi d'avenir agricole, nous assistons à l'émergence de nombreux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) qui marquent un tournant dans le modèle de développement agricole, intégrant des enjeux liés à la relocalisation

¹ La Stratégie régionale en faveur de l'alimentation 2017 - 2021 : http://www.regioncentre-valdeloire.fr/files/live/sites/regioncentre/files/contributed/docs/assemblee/seances-plainieres/deliberations/2017/17_05_06_STRATEGIE_ALIMENTAIRE.pdf

² Stratégie de la Région Centre-Val de Loire en matière d'action internationale : http://www.regioncentre-valdeloire.fr/files/live/sites/regioncentre/files/contributed/docs/assemblee/seances-plainieres/deliberations/2017/17_05_05_STRATEGIE_INTERNATIONALE.pdf

des liens entre l'agriculture et l'alimentation allant vers une approche plus systémique. Il est aujourd'hui essentiel que ces projets répondent pleinement aux enjeux de qualité liés aux modes de production et de consommation, touchant à la fois à la santé publique et à l'environnement. Pour cela, il est nécessaire que les paysans et citoyens-consommateurs qui sont les premiers concernés, prennent part aux gouvernances locales qui se construisent.

C'est à ces conditions que ces nouveaux outils devraient participer à relever les défis qui sont devant nous. Ils rejoignent les principes de souveraineté et de sécurité alimentaire qui font l'objet de nombreux projets de coopération dans les pays du sud, et qui sont en rupture avec les logiques de l'organisation des marchés au niveau mondial mises en œuvre par l'OMC depuis sa création en 1995.

La Région Centre-Val de Loire se félicite des dynamiques de plus en plus coordonnées au niveau mondial pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, notamment ceux liés à l'alimentation.



PHOTO: TABELI NR. UNBRASH.COM



Afrique Verte

RÉDUIRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LA RÉGION DE MOPTI

Avec la contribution de Gilles Mersadier, Coordinateur d'Afrique Verte

La région de Mopti, située au centre du Mali, est peuplée de 2,5 millions d'habitants sur une superficie de 79 000 km². Elle est divisée en 8 cercles et 108 communes, dont 5 communes urbaines (Mopti, Bandiagara, Djenné, Douentza et Ténenkou). Depuis 2012, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région est exacerbée par une combinaison de chocs : (i) chocs biophysiques et agroclimatiques affectant les cultures et l'élevage (sécheresses, inondations, épizootie), (ii) chocs économiques affectant de nombreux ménages, tels que la hausse des prix des produits de bases nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire (iii) des chocs à caractère social et sécuritaire (attaques par les groupes d'opposition armés, affrontement entre communautés).

C'est dans ce contexte difficile, avec le soutien du Conseil régional Centre-Val de Loire, que le personnel malien d'AMASSA Afrique Verte Mali accompagne la population, les élus et leaders communaux de la région de Mopti. La stratégie qui oriente les activités menées actuellement se décline en trois axes : renforcement de la résilience, sécurité alimentaire des populations et réduction de la malnutrition infantile.

La résilience est entendue comme la capacité des ménages et des communautés à faire face à l'incertitude, à résister aux chocs en y répondant efficacement, à récupérer et à s'adapter de manière durable. Trois types d'activités sont mises en œuvre pour renforcer la résilience des populations de la région de Mopti :

- Former les élus et leaders communaux sur les conséquences du changement climatique et la gestion de plans de développement local adaptés ;
- Faciliter la diffusion d'expériences locales de gestion des risques climatiques et promouvoir l'utilisation des prévisions agroclimatiques diffusées par le téléphone mobile ;
- Renforcer les pratiques locales de gestion durable des ressources naturelles et d'adaptation des moyens de subsistance permettant aux populations de faire face aux chocs climatiques.

La sécurité alimentaire des populations est garantie si toute personne, à tout moment, peut accéder à une nourriture suffisante, saine et de qualité. Les activités menées pour contribuer à la sécurité alimentaire des populations de Mopti visent à valoriser la consommation de produits agroalimentaires fabriqués par

des groupements de femmes de la région avec des céréales produites au Mali. Le renforcement de capacités d'unités de transformation féminines se combine à la recherche d'une amélioration de l'offre des produits transformés ; il permet de satisfaire les consommateurs en termes de qualité, de diversité et de quantité ; il permet aussi d'augmenter les revenus des femmes impliquées dans ces activités.

La malnutrition infantile reste importante dans la région de Mopti, avec des conséquences graves sur la santé physique et mentale des enfants. Pour y faire face, AMASSA Afrique Verte Mali et son partenaire, l'association MISOLA, mettent en œuvre des activités visant à produire et distribuer une farine alimentaire complétant l'allaitement maternel, destinée à la prise en charge thérapeutique et préventive de la malnutrition infantile. Composée de céréales cultivées (mil ou maïs, soja et arachide) et de compléments (minéraux, vitamines, calcium), elle est préparée localement selon des procédés artisanaux. Des unités féminines de production de farine sont accompagnées localement pour produire la farine, promouvoir son usage en particulier et d'autres bonnes pratiques nutritionnelles.

DRAAF - Centre-Val de Loire

LA PRISE EN COMPTE DE L'AGROÉCOLOGIE DANS LES PRATIQUES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Deuxième réseau éducatif français, l'enseignement agricole forme aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Il a vocation à préparer les agriculteurs d'aujourd'hui et de demain à exercer leur activité dans un monde en mutation et à accompagner la mise en œuvre des politiques publiques du Ministère chargé de l'agriculture.

Une contribution de Gilles Tatin, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Centre-Val de Loire, Délégué régional chargé d'ingénierie de formation

Depuis plus de dix ans, l'enseignement agricole s'est engagé dans le plan « Produire autrement », qui vise notamment à diffuser l'agroécologie dans les formations avec pour appui, le plan d'actions « Enseigner à produire autrement ». Le projet agroécologique de l'enseignement agricole n'est pas une instruction administrative ou un ensemble d'outils nouveaux. Il est un ensemble de pratiques et de solutions qui sont à adapter au cas par cas, en fonction des possibles et des territoires. Il participe avec d'autres acteurs à préparer les agricultrices et les agriculteurs à produire plus durablement et plus efficacement.

LA MOBILISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES ÉTABLISSEMENTS

En région Centre-Val de Loire les établissements d'enseignement agricole ont fait évoluer leurs outils pédagogiques pour former les élèves aux méthodes de production alternatives, plus durables économiquement, écologiquement et répondre aux attentes sociétales. Les établissements se sont engagés depuis des années dans une démarche plus durable. Le réseau des exploitations agricoles et des ateliers technologiques de l'enseignement agricole en région est devenu un outil d'innovation, d'expérimentation et de diffusion de nouvelles pratiques auprès des professionnels, des jeunes et des structures de conseil technique. Les exploitations ont toutes parmi leurs activités un projet concernant une orientation agroécologique. Elles ont privilégié des systèmes autonomes dans un objectif de compétitivité, en maintenant leur rentabilité économique, pour améliorer la valeur ajoutée des productions tout en réduisant les intrants.

UNE RÉNOVATION DES RÉFÉRENTIELS DES DIPLÔMES

La mise en place de l'agroécologie dans les formations agricoles s'est faite no-

tamment grâce à la rénovation des référentiels des diplômés. Tous les référentiels rénovés prennent désormais en compte des pratiques agroécologiques pour « produire autrement ». Une partie spécifique développe le concept de l'agroécologie, en insistant sur le changement de posture des salariés et des exploitants et le développement de démarches collectives. Dans les établissements de la région, tous les diplômés sont mis en œuvre avec ces nouveaux référentiels. Ils induisent dans l'agroécologie l'apprentissage de principes, de concepts et de raisonnements nouveaux.

Pour la formation des jeunes par exemple, la formation à la complexité de la situation professionnelle dans la prise de décision a nécessité une démarche pédagogique privilégiant « l'apprendre à penser ». Cela a posé la question des « savoirs robustes », de l'agronomie comme discipline fondamentale au cœur des enseignements, de la dimension territoriale (amenant les acteurs à dépasser le champ de la parcelle), du travail collectif et enfin de la question du modèle économique de l'exploitation agricole.

Dans le référentiel du BTSa, les nouveaux enjeux du monde agricole avec le questionnement de la société face aux impacts environnementaux de la production, et l'exigence accrue de sécurité sanitaire, de traçabilité alimentaire, et de changement climatique ont été pris en compte. Cela a permis de poser comme principe de base dans le référentiel pro-

fessionnel la nécessité pour l'exploitant agricole de concilier les performances économiques et environnementales et de considérer les externalités des activités agricoles. Toutes ces évolutions, tous ces changements sont pris à bras le corps par l'enseignement agricole et par les enseignants. Soyons certains que cela se traduira par des résultats significatifs dans vingt ans !

LA FORMATION DES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Pour apprendre à produire autrement, la formation des personnels des établissements a été renforcée pour « apprendre à enseigner autrement ». Celle-ci a été repensée pour enrichir et permettre aux enseignants de renforcer leur connaissance des processus biologiques dans le fonctionnement des agrosystèmes et leur capacité à transmettre la remise en question que nécessite la transition vers l'agroécologie. Pour renforcer ces aspects, des référents « enseigner à produire autrement » ont été désignés dans chaque établissement. Ce réseau est organisé autour d'un comité de pilotage régional qui anime la transition « produire autrement ». Des actions pédagogiques sont ensuite mises en place dans les lycées.

LE PARTAGE D'EXPERTISE(S) ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN MATIÈRE D'AGROÉCOLOGIE

La volonté de l'enseignement agricole du Centre-Val de Loire de participer à la mise en place d'une agriculture plus vertueuse se poursuit également au-delà de l'hexagone, au travers de sa mission de coopération internationale et du partage d'expertise. La DRAAF Centre-Val de Loire a accompagné plusieurs projets d'appui et de contribution à la mise en place de formations tournées vers l'agroécologie, au Congo, au Niger, en Mauritanie et en Algérie.

Un regard particulier peut-être proposé sur une initiative malgache avec la création d'un certificat de spécialisation de « conseiller agricole spécialisé en agriculture de conservation » à Madagascar. Dans ce pays, plus de 70 % de la population est rurale et l'agriculture tient une place prépondérante dans le paysage économique, alimentaire et environnemental. Elle est soumise à de nombreuses contraintes tant au niveau agro-climatique qu'économique et social. Les autorités gouvernementales ont donc engagé depuis de longues années des approches de sauvegarde et d'amé-

lioration basées sur l'agriculture de conservation et la promotion de bonnes pratiques agricoles.

Le Groupement Semis Direct de Madagascar (GSDM) est impliqué dans la diffusion, la valorisation, l'animation et l'évaluation de l'agriculture de conservation. Pour autant la diffusion des techniques d'agriculture de conservation ne sont que faiblement diffusées dans le milieu agricole, notamment avec l'insuffisance de compétences et de ressources humaines en agroécologie.

La professionnalisation de spécialistes en agronomie et plus particulièrement en agriculture de conservation et agroécologie a donc été engagée. Avec l'appui du délégué régional chargé d'ingénierie de formation (DRIF) de la DRAAF, le GSDM a construit une formation de spécialisation en agriculture de conservation. La priorité a été donnée à la formation de techniciens agricoles, avec un processus d'ingénierie aboutissant à un certificat professionnel dédié.

Cette formation spécialisée permet aujourd'hui aux bénéficiaires de maîtriser les techniques de l'agroécologie et de l'agriculture de conservation, d'assurer l'accompagnement technique des agriculteurs, mais également la pérennisation des techniques de production et la diffusion d'informations.

Artisans du Monde «36»

SOUTENIR LES PRODUCTEURS LOCAUX - LA FILIÈRE DES PRODUITS ÉQUITABLES

Avec la contribution d'Agnès Renaudon, Artisans du Monde (ADM) 36

L'INVASION DES SUPERMARCHÉS

Aujourd'hui plus de 60% des denrées alimentaires sont achetées en hypermarché et supermarché, ce qu'on appelle « la grande distribution ». Derrière celle-ci, ce sont des entreprises très puissantes regroupées essentiellement en huit groupes, dont six français et deux allemands. Au début des années 1990, les grandes chaînes, connaissant une saturation sur leur marché d'origine, sont parties à la conquête des pays du sud : Amérique latine, Europe centrale, Afrique du Sud puis en Asie du sud-est et Amérique centrale. Les marchés alimentaires locaux ont été alors bouleversés : suppression d'emplois (on estime qu'un emploi créé en grande distribution, ce sont au moins 10 emplois locaux en moins chez les petits commerçants, détaillants, paysans ...), des prix cassés en cherchant les produits les moins chers et répondant à des standards établis (calibrage, emballage, normes sanitaires), et une occidentalisation de la consommation ne correspondant pas aux modes de consommation locale. Une forme de néocolonialisme du commerce qui fait fi de tout respect des cultures et consommations traditionnelles.

UNE ALTERNATIVE AU COMMERCE CONVENTIONNEL, PLUS JUSTE ET ÉQUITABLE

Parallèlement à ce commerce conventionnel qui se voudrait universel, le commerce équitable se développera en Europe à la fin des années 1950 sous l'impulsion d'organisations telles que OXFAM, en Angleterre, en Belgique puis petit à petit, dans plusieurs autres pays. En France, c'est en 1974 que l'association Artisans du Monde est née, de l'initiative de citoyens engagés qui veulent soutenir les producteurs de jute du Bangladesh, dont les cultures ont été ravagées par les inondations récentes. Ils achètent leur surplus et le vendent sur le marché français. Leurs actions sont étroitement liées, pendant un temps, à celles de l'Abbé Pierre. Le commerce équitable se structure rapidement et c'est tout le mouvement qui se professionnalise pour satisfaire aux normes internationales. C'est un partenariat à l'origine entre pays du Sud et pays du Nord permettant l'échange réciproque fondé sur la transparence et le dialogue. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Il n'est en rien une aide caritative. Il s'agit bien de garantir aux organisations de producteurs, de

vivre dignement de leur travail. C'est leur permettre de s'autofinancer et de se développer économiquement pour assurer des projets sociaux, sanitaires, éducatifs, agricoles choisis par eux-mêmes. C'est un véritable levier économique, environnemental, sociétal qui s'oppose aux règles et aux conséquences du commerce « conventionnel ». Une autre dimension très importante du commerce équitable est de favoriser l'esprit critique du consommateur et lui permettre de se poser la question : « qu'y a-t-il derrière mon acte d'achat ? »

L'IMPACT DU COMMERCE ÉQUITABLE SUR LES PRODUCTEURS LOCAUX

L'ONG « Artisans du Monde » articule ses actions à travers trois piliers : la vente de produits équitables, la sensibilisation et l'éducation au commerce équitable, par des animations scolaires, des animations grand public et le plaidoyer à travers des campagnes internes ou co-portées auprès de responsables politiques et de décideurs économiques. Le commerce équitable, au-delà de ses objectifs sociaux, environnementaux et commerciaux, comprend également un objectif politique ambitieux : celui de contribuer à une transformation globale des règles et pratiques du commerce international.

Les objectifs d'ADM sont de permettre l'amélioration des conditions de vie des producteurs en renforçant l'autonomie des organisations de producteurs afin qu'elles soient actrices de leur modèle de développement. Artisans du Monde a pour particularité d'établir ses partenariats non pas avec des producteurs individuels mais avec des organisations de producteurs, où chaque acteur a droit de vote des décisions. Chacun contribue ainsi au développement en apportant sa plus-value dans une gouvernance démocratique.

ADM s'investit aussi dans l'accompagnement des collectivités territoriales afin qu'elles s'engagent pour promouvoir sur leur territoire le commerce équitable et la consommation responsable. Ainsi, ADM Châteauroux a accompagné la Ville de Châteauroux pour réfléchir et déposer un dossier pour candidater au label « Territoire de commerce équitable ». Ce sera la première ville de la région Centre-Val de Loire à être labellisée.

UNE GARANTIE COMMERCE ÉQUITABLE TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE

ADM a fait le choix de ne pas vendre ses produits en grande distribution, afin que tous les intervenants de la chaîne commerciale, y compris au Nord, soient des

acteurs du commerce équitable. Toutes les étapes de la filière, production, transformation, centrale d'achats, distribution respectent les critères du commerce équitable. Concernant le transport, en respect des critères environnementaux, ADM a choisi d'acheminer les produits issus des pays du Sud par voie maritime. Une garantie qui va encore au-delà des critères internationaux du commerce équitable garantis par la World Fair Trade Organisation - WFTO.

UNE NOUVELLE LOI FRANÇAISE ÉTEND LE CHAMP DU COMMERCE ÉQUITABLE AUX RELATIONS NORD-NORD

Artisans du Monde a contribué avec ses partenaires regroupés au sein de la plateforme « Commerce Equitable France », à faire reconnaître le commerce équitable Nord-Nord. La loi « Economie sociale et solidaire » (ESS), parue le 31 juillet 2014, est venue en effet modifier la conception géographique du commerce équitable. La nouvelle loi reconnaît, dans son article 94, la dimension locale et solidaire du commerce équitable. Elle élargit ainsi la notion de commerce équitable en y incluant désormais les échanges Nord-Nord. Elle fait également obligation aux distributeurs d'apporter à tout moment la preuve des allégations « commerce équitable » ap-

posées sur les produits. Cette innovation vient ratifier une tendance récente afin d'encourager les consommateurs à changer de mode de consommation, et favoriser les producteurs engagés dans un mode de production respectueux de l'environnement.

Dans ses actions de plaidoyers et de partenariats, Artisans du Monde a toujours soutenu l'agriculture paysanne, l'agroécologie dans les pays du Sud. L'ONG compte bien continuer sa démarche pour valoriser les organisations paysannes au Nord en encourageant les circuits courts qui respectent les critères du commerce équitable. Une politique de partenariat avec des organisations de producteurs locaux est en cours. Pour la première fois, le marché global du commerce équitable en France a dépassé en 2017 le milliard d'euros (dont plus de 60% pour le commerce équitable Nord-Sud et un peu moins de 40% pour le commerce équitable origine France).

Le commerce équitable est bien un véritable levier pour une prise de conscience d'une « consom'action » et d'une production responsable, respectueuse des hommes et de l'environnement. ADM est un des acteurs historiques en France et poursuit, avec ses 120 associations, à promouvoir ce commerce.



PHOTO : ASANTHABEYSOORIVA - UNSPLASH.COM



SENSIBILISER POUR AGIR

L'automne sonne le début de nombreux événements liés à la solidarité. Si le Festival des Solidarités concerne les solidarités dans leur ensemble, d'autres s'intéressent à des thématiques spécifiques comme l'alimentation. Le Festival de films ALIMENTERRE et le Festival des Alternatives Alimentaires en font partie.

LE COLLECTIF ALIMENTERRE 36 RECHERCHE DES NOUVEAUX PUBLICS

En collaboration avec Stéphane Girou, pour le collectif AlimenTerre 36.

Le festival AlimenTerre est relayé dans l'Indre depuis 2013 par des organisations locales¹ qui s'inscrivent dans les problématiques de la souveraineté alimentaire, de l'agriculture paysanne, de la consommation responsable...

¹ Le collectif est composé de : ADEARI, AMAP Berry, Artisans du Monde, BiHaNat, CCEV, CC-FD-Terre Solidaire, CIVAM, CPIE Brenne, Confédération Paysanne, NaturaPolis, PRAJ, RBJ, Secours Catholique

Le collectif cherche depuis deux ans à toucher des publics moins militants, voire défavorisés. Cet automne 2018, onze séances réparties dans le département permettront de projeter dans des nouveaux lieux (Le Blanc, Mâron, Pellevoisin) et de renouveler des débats à Aigurande, Châteauroux, La Châtre, Valençay. Les années précédentes, quatre séances organisées dans un cinéma de centre-ville à Châteauroux avec des apprenants du Lycée agricole ont montré tout l'intérêt de mixer les publics jeunes et les adultes.

Les séances au quartier Beaulieu en 2017 et la séance du 18 octobre 2018 au quartier Saint Jean ont confirmé qu'il est difficile de toucher les publics qui ne se rendent pas dans les cinémas de centre-ville. Ce mercredi soir, une

trentaine personnes se sont rendues à la salle Edith Piaf pour voir « le champ des possibles » de Marie-France Barrier, en partenariat avec la semaine du goût. Parmi ces personnes, une quinzaine n'avaient jamais assisté à une projection du festival et une vingtaine sont restées après la séance pour participer à un atelier « world café ». Le partenariat avec la semaine du goût, l'affichage, la presse locale et les courriels dans les réseaux n'ont pas permis d'atteindre l'objectif des 50 personnes, largement atteint lors des séances en soirée en centre-ville les années précédentes.

Les discussions en petit groupes de 5 personnes se sont portées sur le ressenti après la projection, sur les pratiques et les courses alimentaires et la solidarité au sein des témoignages du film. Au-de-

là des questions portées par ce film, les animateurs des quatre ateliers ont fait remonter des pratiques alimentaires assez expertes sur les réseaux alternatifs alimentaires. Les moins favorisés seraient-ils les plus timides ? La formule du world café est néanmoins un bon outil pour mettre autour d'une table 5 à 10 personnes et de faire remonter les pratiques. Pour aller plus loin, les pistes suivantes sont à suivre : trouver des prescripteurs dans les centres sociaux à travers les clubs cuisine, les animateurs, la semaine du goût. Il ne faut pas négliger les facilités de covoiturage, la durée du film (moins d'une heure, sans sous-titre), la participation libre.



EN SAVOIR PLUS
> WWW.CFSI.ASSO.ORG

LE CFSI : COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le CFSI a été créé en 1960 sous le nom de Comité français contre la faim. Il répondait alors à l'appel de la FAO pour une lutte mondiale contre la faim et a soutenu les initiatives de nombreuses ONG françaises dans ce domaine. Au milieu des années 90, il actualise sa mission et change de nom. Aujourd'hui, le Comité Français pour la Solidarité Internationale rassemble 24 organisations (associations, syndicats, collectivités territoriales).

En 2017, le CFSI a accompagné plus de 250 projets, principalement en Afrique. Ils visent en priorité le développement de l'agriculture vivrière pour lutter contre la faim, l'insertion économique des jeunes générations par une formation professionnelle adaptée et le renforcement des organisations locales.

Depuis 2000, le CFSI organise chaque année, en France et en Europe, la campagne ALIMENTERRE pour sensibiliser l'opinion publique et les responsables politiques aux causes de la faim et aux moyens de la combattre. Le temps fort de la campagne grand public est le festival de films documentaires ALIMENTERRE entre le 15 octobre et le 30 novembre chaque année. Ce Festival s'appuie sur des pôles locaux, départementaux et régionaux pour l'organisation d'événements. Centraider est le pôle régional de la région Centre-Val de Loire et co-ordonne le Festival aux côtés de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Centre-Val de Loire et avec également l'appui des délégués académiques aux relations européennes et internationales (DAREIC).



LE FESTIVAL DES ALTERNATIVES ALIMENTAIRES

Le Festival des Alternatives Alimentaires à Orléans, c'est l'initiative d'une vingtaine d'associations, syndicats et ONG sensibles aux causes solidaires et aux enjeux alimentaires d'ici et de là-bas. Une démarche qui vise à faire connaître des modes de production de proximité, équitables, responsables et solidaires qui préservent l'environnement, la santé et la biodiversité.

Si ce Festival s'est créé à Orléans ce n'est pas un hasard. Tous les ans, et cela depuis 2014, se tient dans la capitale régionale l'Open Agrifood, un événement national qui promeut le modèle agricole d'aujourd'hui : « L'Open Agrifood, c'est un symbole de l'agro-industrie. Il promeut le toujours plus technologique et le toujours moins humain en prétendant résoudre le problème de la faim dans le monde de façon durable. » Au-delà de la contestation de cet événement, le Festival des Alternatives Alimentaires sensibilise sur la nécessité de se réappropriation son alimentation et de retrouver le goût des choses. C'est re-

donner goût également aux relations sociales qui façonnent la vie quotidienne, le goût de penser par soi-même et le plaisir des repas partagés. Pour le collectif, c'est également important de faire face à l'Open Agrifood car il se place durant la troisième semaine de novembre, qui est traditionnellement la Semaine de la Solidarité Internationale devenue Festival des Solidarités (ou dénommé Festisol). Du Festival des Solidarités il en est question puisque le Festival des Alternatives Alimentaires a rejoint le collectif orléanais du Festisol afin de ne pas se situer en concurrence mais, au contraire, de favoriser les synergies possibles. Au travers de la projection de films, de conférences, de tables rondes et de débats ouverts à tous et accessibles, son but est de montrer qu'une autre alimentation est possible, loin des dogmes dominants.

Force est de constater qu'au travers de l'œuvre de citoyens, qui innovent et échangent pour permettre d'offrir une nourriture savoureuse, de qualité, dont la production n'endommage ni les ressources environnementales ni la santé et qui s'articule autour d'une autre économie, que cet objectif est possible.

« UNE DÉMARCHE QUI VISE À FAIRE CONNAÎTRE DES MODES DE PRODUCTION DE PROXIMITÉ, ÉQUITABLES, RESPONSABLES ET SOLIDAIRES QUI PRÉSERVENT L'ENVIRONNEMENT, LA SANTÉ ET LA BIODIVERSITÉ »

**EN SAVOIR PLUS :
> FESTIVALTERALIM.FR**



Enfants Europe-Bosnie BIENTÔT, VEAUX, VACHES, COCHONS, COUVÉES... EN BOSNIE

L'association Enfants Europe Bosnie est née en 1996 à Châteaudun à la suite du conflit en Bosnie-Herzégovine (1992 à 1995).

Les premières actions de l'époque furent d'aider financièrement les populations locales pour la reconstruction de leurs villages dans le secteur de Pobudje (23 hameaux dépendant de la Mairie de Bratunac) et d'accueillir en France 70 enfants bosniaques en 2001.

En plus d'autres actions (construction d'une école, émergence d'un tourisme équitable, échanges avec des jeunes français), l'association conduite par sa Présidente Christine Faucon mène de nombreux projets contribuant à relancer l'agriculture locale, détruite par la guerre. Un redémarrage rendu d'autant plus nécessaire que la région a vu le retour des derniers réfugiés, de jeunes revenus sans emploi des grandes villes et de déboutés du droit d'asile, même si la population actuelle n'a pas encore retrouvé son seuil d'avant-guerre.

En 2017 et 2018, grâce à ses financements propres et une aide du CCFD-Terre Solidaire, l'association du-

noise a mis en place des micro-crédits dédiés à la diversification de l'élevage finançant 65 ruches, plus de 100 moutons, 30 chèvres et 2 veaux. Une autre forme de prêt vient d'être testée : des bêtes adultes sont fournies gratuitement aux familles, qui doivent en rendre le même nombre au printemps suivant en animaux jeunes redonnés à une autre famille. Les ruches sont en particulier très appréciées, la diversité des fleurs en moyenne montagne et l'absence de pesticides sont les conditions essentielles d'une production variée et de bonne qualité. Une association d'apiculteurs a même vu le jour pour diversifier et commercialiser la production.

D'autres micro-crédits, avicoles cette fois, ont été attribués en deux tranches : 4680 poulets répartis entre avril et septembre 2017. Les remboursements ont été plus nombreux que prévu permettant de fournir gratuitement des familles plus démunies. Les prêts sont remboursables à 50% selon la production, de trois mois (poulets) à un an après.

Il reste encore des terres dans ce secteur, situées dans des zones moins faciles d'accès (chemins en terre), en montagne et loin des habitations, elles sont moins



cultivables et propices à l'élevage. Pourtant de nouvelles et jeunes familles commencent à s'y installer grâce à ces aides financières ainsi qu'à une formation destinée aux agriculteurs.

Ces différentes productions, ajoutées aux céréales, aux fruits et au maraîchage permettent une alimentation plus variée, mieux protéinée procurant en plus des revenus supplémentaires aux familles. Certaines productions animales, le mouton par exemple, se vendent traditionnellement mieux que d'autres (chèvres ou veaux). Plusieurs années seront encore nécessaires pour que les élevages et les productions associées (lait – fromage) soient vraiment rentables.

Plusieurs associations locales et européennes (Bauern Helfen Bauern, Drina, Toplice, CCFD Terre-Solidaire, Merhamet) œuvrent ensemble dans cette région, rendant plus efficaces les actions menées. A titre d'exemple pour le domaine agricole, on note le financement d'un local de stockage, la mise en place de formations, l'aide aux femmes porteuses de projets ou encore la remise en état des matériaux utilisés pour les cultures.



Les Amis de Messaména

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS DES MODES DE PRODUCTIONS AGRICOLES

Avec la contribution de Jackie Auzou

L'association basée à Montbazou (37) œuvre au Cameroun dans la commune de Messaména composée de 10 villages à l'Est du pays sur un territoire vaste comme l'Indre-et-Loire. Les Amis de Messaména (ADM) sont nés d'une rencontre avec des chasseurs-cueilleurs souhaitant développer des pratiques agricoles pour diversifier leur alimentation et augmenter les quantités de nourriture à disposition. Les chasseurs-cueilleurs étaient également confrontés à l'exploitation économique de la forêt. Le secteur forestier revêt une importance économique fondamentale au Cameroun puisqu'il contribue à plus de 6% du PIB du pays¹. Cette communauté vivant des ressources de la forêt a dû s'adapter et a formé le Groupement d'Auto Développement des Familles de Planteurs de l'Arrondissement de Messaména (GAFPAM).

Les actions des Amis de Messaména se sont longtemps appuyées sur un cycle de formation à destination du GAFPAM pour développer des compétences de pépiniéristes afin d'aider les planteurs à produire leurs propres semis. Parallèlement des projets agricoles ont lancé la mise en culture des espaces. Les premiers projets ont permis d'atteindre l'objectif principal d'autosuffisance alimentaire. Depuis 2017, les ADM se concentrent sur l'autonomie du GAFPAM et sur le renforcement de sa structure. Les animateurs agricoles et responsables des villages sont amenés à prendre davantage de responsabilité pour assurer le suivi et l'évaluation des projets et apporter leur appui aux agriculteurs. De plus, dans chaque village est présent un Groupement d'Initiative Commune (GIC) représentatif de la population. Le groupe projet du GAFPAM statue sur les propositions faites par la population et sollicite ensuite les Amis de Messaména. Les ADM se placent également comme une structure de micro-crédit facilitant le démarrage de nouveaux projets.

En 2018, un projet de plantation de manguiers a pu voir le jour sous l'impulsion de jeunes cultivateurs. Les manguiers organisés en plantation fournissent de bons rendements et des revenus supérieurs aux autres denrées, notamment lorsque les fruits sont vendus en ville. La diversification des productions se poursuit avec un projet de pisciculture familiale. Ce projet ambitieux se décline en deux variantes, des espaces de piscicultures individuelles et collectives. Les partenaires ont travaillé à la recherche des espaces offrant les meilleures potentialités, à l'aménagement des bassins avec le nettoyage et le défrichage des sites et à la construction de digues. La première pêche aura lieu en novembre 2018...

¹ L'AFD et le secteur forestier au Cameroun. Appuyer la gestion durable des forêts et de la biodiversité, mars 2013.



La Chambre d'Agriculture du Loiret

AGRICULTURE LOCALE ET ACTIONS À L'INTERNATIONAL, MÊME COMBAT

Entretien avec Xavier Girard Responsable Agronomie Chambre d'agriculture du Loiret

Xavier Girard est le responsable Agronomie de la Chambre d'Agriculture du Loiret, il défend avec passion son travail auprès des agriculteurs du Loiret et en tire des parallèles avec les actions menées par sa structure à l'étranger. En France, son travail consiste d'abord à conseiller techniquement les agriculteurs avec des objectifs assumés de rentabilité des exploitations : accompagner le quotidien des fermes loirétaines est son credo. Au-delà l'organisation en « groupes de développement agricole » permet d'animer des formations destinées à améliorer l'efficacité des techniques d'arrosage (mieux gérer l'eau), à expérimenter puis développer des techniques nouvelles : agriculture de conservation, agriculture de précision... et à développer les activités en circuit court, bien connu pour les légumes mais aussi pour les céréales comme par exemple avec la création d'une marque de pâtes alimentaires «made in Beauce» ! Cela va dans le bon sens mais il faut du temps

pour effectuer les transitions et changer les méthodes de travail. Sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs du Loiret travaillent en Europe à la promotion du modèle français d'exploitations familiales en organisant régulièrement des échanges avec leurs homologues européens. En Roumanie, depuis quinze ans, plusieurs projets ont vu le jour comme l'accueil de stagiaires roumains dans des exploitations du Loiret, la formation de conseillers agricoles de ce pays à l'aide de l'animation de groupes d'agriculteurs, l'accompagnement au montage de projets de développement ou encore l'explication des directives européennes en matière agricole afin de bénéficier de fonds structurels européens. Depuis plus de quatre ans le Conseil départemental du Loiret, jumelé avec une région roumaine, a confié à la Chambre d'agriculture le volet agricole du jumelage dont notamment la coopération avec un lycée agricole roumain. Plus au nord, depuis l'entrée dans l'Union Européenne de la Lituanie et de la Lettonie, un travail pour la reprise en mains de terres par les agriculteurs locaux après la disparition des kolkho-

zes a été mené. Pendant cinq ans, deux conseillers français se sont successivement expatriés sur place pour participer à la mise en place de coopératives pour l'utilisation du matériel agricole. Cette initiative, appuyée par le Ministère français de l'agriculture ayant fourni du matériel, a facilité la mise en place de la nouvelle organisation ; elle a même abouti à la création de nouvelles coopératives : celles de collecte de lait puis production et vente des produits issus des exploitations. Toujours plus à l'est des missions d'appui techniques sur la production de pommes ont également été conduites en Azerbaïdjan et Afghanistan. Le voyage d'études au Maroc (dans la région de Casablanca) qui s'est déroulé en 2017 a contribué à de nouvelles pistes partenariales. Plusieurs thématiques de coopération ont été envisagées telles que la formation commune de conseillers agricoles, l'accueil de stagiaires, l'émergence de circuits courts, la création de marques locales et de coopératives, le développement de l'irrigation et la construction d'échanges commerciaux.



**paroles
D'ACTEURS**



- Pour dire **son avis**.
- Pour partager **ses valeurs**.
- Pour informer sur **son événement**.
- Pour **réfléchir**.
- Pour **lancer un débat**.
- Pour **donner des idées**.

**Pour tout le monde,
pour nous,
pour vous.**

Envoyez-nous vos articles, avis ou encore billets d'humeur à contact@centraider.org
Nous publierons une sélection dans le prochain numéro.

Publication

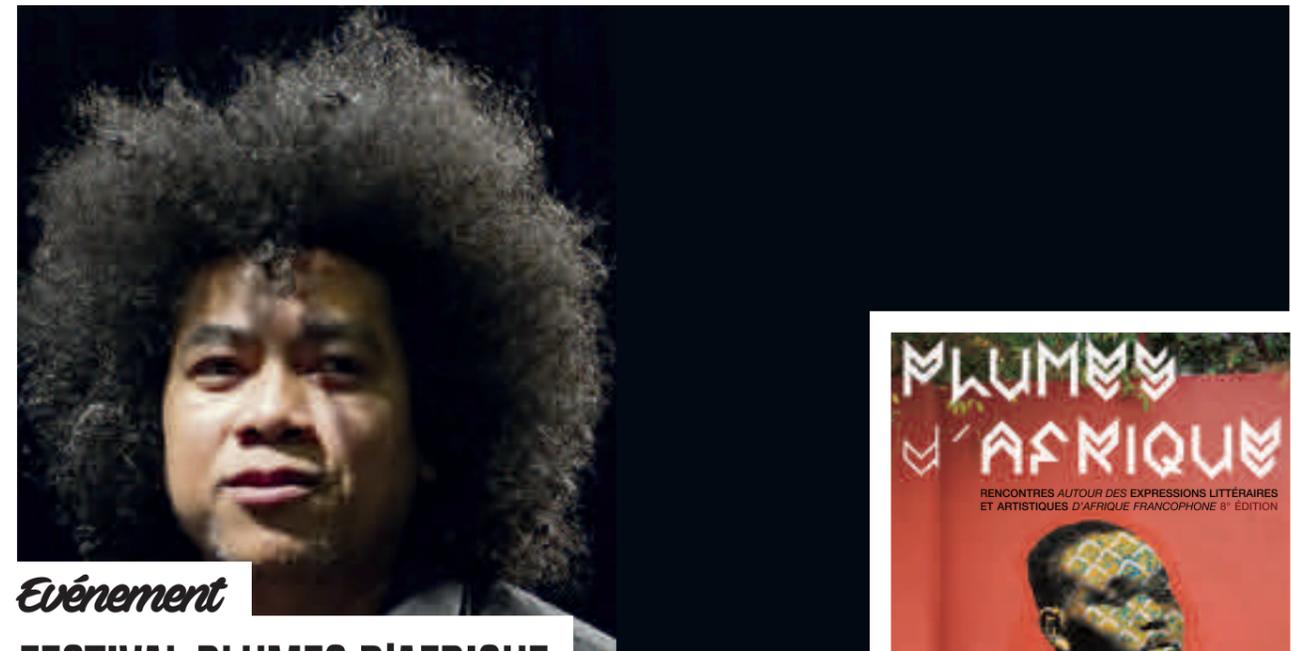
LES CAROUBES DE MOSTAGANEM

de Gabriel Sebban



Gabriel Sebban, né en 1949 à Mostaganem, fut rapatrié en 1962. Ingénieur, psychosociologue, avec un DEA de réalisation audiovisuelle pour les entreprises, il s'implique comme bénévole au sein d'associations qui oeuvrent pour la solidarité. Il coanime des émissions sur des radios locales portant sur des sujets littéraires et des thèmes de société. Impliqué dans le collectif solidaire Chartrain pour le Festival des Solidarités, Gabriel Sebban vient de publier son dernier roman aux éditions L'Harmattan.

À l'aube des "Événements", l'Algérie dévoile son désir d'indépendance. Les Malset, des Pieds-Noirs bien établis, lèguent à leur fille la ferme florale des Caroubes. La guerre qui s'installe dans la période 1955-59 transforme les relations, interroge les attachements et les valeurs. Les conflits intra et inter communautaires s'accroissent et entrecroisent les générations. Ce milieu du XXème siècle confronte les personnes à des choix cornéliens où le devoir, la transmission des aînés et le respect de l'humain peinent à s'harmoniser.

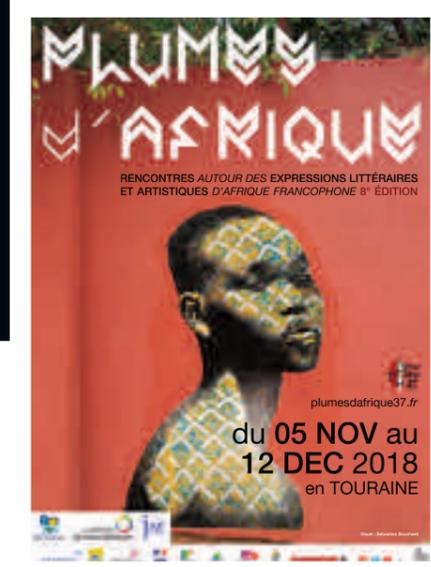


Événement

FESTIVAL PLUMES D'AFRIQUE

DU 5 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE

Plumes d'Afrique, ce sont des rencontres multiples organisées par le Réseau Afrique 37 (collectif départemental des associations de coopération avec l'Afrique) autour des Expressions littéraires et artistiques d'Afrique francophone en Indre-et-Loire, parrainées par Jean-Luc Raharimanana, écrivain malgache.



UN MONDE ACCUEILLANT, UN MONDE DE CULTURES...

Par Jean-Luc Raharimanana, parrain du festival

En cette 8e édition, Plumes d'Afrique étend son aire de rencontres. Des auteurs et des critiques de divers horizons viennent converser avec nous, de la Martinique aux Comores, du Sénégal à l'Afrique du Sud, sans oublier les focus sur le Maroc ou l'Océan Indien. Penser l'Afrique, écrire, créer... qu'implique la mise en œuvre des littératures, des arts et des cultures sur et en dehors du continent ?

Nous avons invité deux grands noms pour poser la réflexion : Patrick Chamoiseau, prix Goncourt 1992 pour Texaco, qui a signé un poignant « Frères migrants », manifeste poétique et politique pour des rêves libres et le droit au mouvement, et Felwine Sarr, écrivain,

économiste, pilier, avec Achille Mbembe, des Ateliers de la pensée de Dakar, penseur de L'afrotopia et d'un monde global plus accueillant.

Des débats, des conférences, des signatures, tout un monde de cultures, les partenariats avec les sociétés civiles africaines, les terminologies et les imaginaires, autant de sujet à considérer, reconsidérer, à interroger, réinterroger. Des auteurs qui nous donneront leurs points de vue, qui nous parleront de leurs œuvres, appuyés par des lectures d'amateurs, de bénévoles ou de professionnels, Abdellah Taïa, Kossi Effoui, Abdourahman Waberi, Souleymane Diamanka, Mohamed Mbougar Sarr, et l'auteur en résidence (Maison des écritures de Neuvy-le-Roi) Johary Ravaloison...

En fil conducteur, les Grandes Personnes d'Afrique nous reviennent avec les déambulations des marionnettes géantes, les danses et musiques du Burkina Faso. D'autres spectacles nous at-

tendent dans les villes, le théâtre (Parfois le vide, de Raharimanana, à St Pierre des Corps), les concerts (de Damily, roi du Tsapiky malgache, d'Imarhan avec le son touareg à Joué-lès-Tours/Temps Machine, Bonga, figure de proue de la musique angolaise, mémoire vivante du semba, à La Riche/La Pléiade), les contes avec, fidèle parmi les fidèles, Souleymane Mbodj à Monts, le cinéma (à Chinon, avec le nouveau film de Marie-Clémence Andriamonta Paes, Fahavalo Madagascar 1947, ou à Loches avec l'hommage à l'immense précurseur du cinéma africain Paulin Soumanou Vieyra, auteur en 1955 du film culte Afrique sur Seine).

La programmation est toujours aussi ambitieuse. Elle couvre une bonne partie du mois de novembre.

PROGRAMME ET INFOS :
> WWW.PLUMESDAFRIQUE37.FR



Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs

CONFÉRENCE INTER-RÉGIONALE DES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

Les RRMA fédèrent et unissent sur les territoires une démarche pluri et multi acteurs prenant force sur les synergies entre collectivités locales et territoriales, associations, établissements publics, acteurs économiques, collectifs locaux engagés à l'international.

Cette nouvelle dynamique institutionnelle avec la création de cette structure inter-régionale s'inscrit pleinement dans la mobilisation de la société civile, dans le courant de la Diplomatie Démultipliée et de la mise en oeuvre à l'échelon local des Objectifs de Développement Durable.



Les Réseaux Régionaux Multi Acteurs (RRMA) de la Coopération et de la Solidarité Internationales se sont constitués sous la forme juridique d'une Association Loi 1901, le 4 octobre 2018 à Paris. L'objectif du renforcement de cette organisation est de mutualiser les moyens des RRMA existants, de travailler en synergie sur le territoire national, d'afficher une visibilité auprès de nos partenaires français, européens, et de communiquer sur les missions communes, les actions conduites sur les territoires régionaux.

L'organisation inter-régionale est privilégiée, dans une dynamique de travail transversal, et veut assurer l'autonomie de chaque réseau, en respectant les singularités de chacun des dispositifs régionaux,

Neuf RRMA - BFC International, Centraider, GESCOOD, Horizons Solidaires, Liane Coopération, Occitanie Coopération, Pays de la Loire Coopération Internationale, SO Coopération, Territoires

Solidaires - ont participé à la création de cette association. Le conseil d'administration comprend une ou un représentant de chacun de réseaux fondateurs. Renaud Mettre, Président de CENTRAIDER et Tony BEN LAHOUCINE, président d'honneur de CENTRAIDER représentent le RRMA Centre-Val de Loire au sein de ce nouveau Conseil d'Administration inter-régional.

Le Bureau élu est composé de :

- Centraider (Centre-Val de Loire) : **Tony BEN LAHOUCINE**, Président
- Horizons Solidaires (Normandie) : **Jacqueline BAURY**, Vice Présidente
- GESCOOD : **Gérard PIGAULT** (Grand Est), Vice Président
- SO Coopération (Nouvelle Aquitaine) : **Paul MICHENOT**, Secrétaire
- BFC International (Bourgogne Franche Comté) : **Hicham BOUJILAT**, Trésorier

(DE GAUCHE À DROITE)
MICHEL TARRAN : DÉLÉGUÉ POUR LES RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PARTENAIRES AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
GERARD PIGAULT : GESCOOD
PAUL MICHENOT : SO COOPÉRATION
CHRISTINE MORO : AMBASSADEUR, DÉLÉGUÉE POUR L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
TONY BEN LAHOUCINE : CENTRAIDER
DENISE BOUSQUET : BFC INTERNATIONAL
JACQUELINE BAURY : HORIZONS SOLIDAIRES

CONTACT :
COORDINATION@RRMA.FR

SIÈGE SOCIAL :
7, IMPASSE DU VERGER
14123 FLEURY S/S ORNE

calendrier DU RÉSEAU

DEPUIS OCTOBRE

Festival de films documentaires
ALIMENTERRE

jusqu'au 30 novembre

TOUS LES ÉVÉNEMENTS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
SUR > WWW.ALIMENTERRE.ORG



16 NOVEMBRE

Lancement
du Festival des Solidarités en
région Centre-Val de Loire
jusqu'au 2 décembre

TOUS LES ÉVÉNEMENTS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
SUR > WWW.CENTRAIDER.ORG



L'ÉQUIPE

6 salariées à votre écoute



Cyril Boutrou
Directeur de l'association
Joué-lès-Tours
cyril.boutrou@centraider.org



Anthony Signonneau
Chargé de mission
Appui-Acteurs
Joué-lès-Tours
anthony.signonneau@centraider.org



Sophie Laly
Responsable
administrative
et financière,
coordinatrice Festival
des Solidarités
Vendôme
sophie.laly@centraider.org



Elsa Tisné-Versailles
Chargée de mission
Appui-Acteurs
Vendôme
elsa.tisne-versailles@centraider.org



Guillaume Guetreau
Chargé de communication
et animation réseau
Orléans
guillaume.guetreau@centraider.org



Anne Le Bihan
Coordinatrice mobilité
européenne et
internationale
Orléans
anne.lebihan@centraider.org

CENTRAIDER
Siège
140 Faubourg Chartrain
41100 Vendôme
tél.: 02 54 80 23 09

CENTRAIDER
Antenne de Joué-lès-Tours
10 avenue de la République
37300 Joué-lès-Tours
tél.: 02 47 34 99 47

CENTRAIDER
Antenne d'Orléans
3 rue de la Châlerie
45000 Orléans
tél.: 02 54 80 23 09

NOVEMBRE

20 Formation : L'éducation à la citoyenneté européenne et mondiale : méthode et outils pour construire votre programme d'animation (Blois)

22 Permanences-conseils de Centraider dans le Cher (18) et l'Eure-et-Loir (28)

DÉCEMBRE

2 Commission Afrique Tours
Repenser les partenariats avec l'Afrique
Réalités et attentes des sociétés civiles africaines ? Felwine Sarr, Jean Luc Raharimanana...

11 Permanences-conseils de Centraider dans le Loir-et-Cher (41)

13 Formation : Prendre en compte l'approche de genre, un plus pour les projets de solidarité internationale (Tours)

13 Permanences-conseils de Centraider dans l'Indre-et-Loire (37)

UNE INTERVENANTE INTERNATIONALE POUR LE FESTIVAL ALIMENTERRE

Chaque année le CFSI invite à l'occasion du Festival ALIMENTERRE des intervenants internationaux spécialistes des enjeux agricoles et alimentaire de leurs territoires afin de compléter et d'alimenter les débats. En 2018, c'est Hindatou Amadou qui sera en région Centre-Val de Loire du 15 au 17 novembre 2018 avant de poursuivre sa tournée en Normandie, Hauts-de-France, Grand-Est et Île-de-France.

Depuis 10 ans, Hindatou travaille au sein de l'APSS (Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane) en tant que chargée du plaidoyer et du genre. Elle connaît bien le contexte de différents pays de la région sur les questions des filières élevage viande-lait, le pastoralisme, les politiques agricoles, la microfinance, et la gouvernance. Elle a travaillé au sein de plusieurs programmes internationaux avec le CFSI et OXFAM.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRAIDER

24 bénévoles mobilisés pour le réseau



Renaud Mettre
Président
Collège associations locales.



Tony Ben Lahoucine
Président d'honneur
Collège réseaux départementaux.



Bertrand Sajaloli
Vice-président
Commission énergie-climat-environnement; Collège institutions régionales.



Issouf Elii Moussami
Vice-président
Commission tourisme équitable et solidaire; Collège organisation de Solidarité Internationale issue de l'immigration (OSIM).



Wilfried Schwartz
Vice-Président
Maire de La Riche; Collège collectivités locales et leur regroupement.



Jean-Michel Henriet
Trésorier
ECSI, Commission éducation & formation; Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Marie-Claude Bolzon
Secrétaire
Commission Afrique; Collège réseaux départementaux.



Jean-Claude Lézier
Commission eau et assainissement; Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Alain Payen
Commission Asie, commission éducation & formation; Collège associations locales.



Joël Dine
Commission agriculture; Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Sylvie Gosseaume
Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Jean-Luc Guéry
Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Daniel Millière
Commission santé; Collège associations locales.



François Zaragoza
Commission Europe; Collège comités de jumelages.



Jean-François Fillaut
Commission énergie-climat-environnement; Collège acteurs économiques.



Michel Héroy
Maire de Châtillon-sur-Indre
Collège collectivités locales et leur regroupement.



Françoise Missa
Collège institutions régionales.



Ralida Ferras
Adjointe au Maire de Vierzon; Collège collectivités locales et leur regroupement.



Christian Bourdel
Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Emilie Bargo
Collège associations affiliées à une représentation nationale.



Mamadou Diarra
Conseiller municipal de Saint-Jean-de-la-Ruelle; Collège collectivités locales et leur regroupement.



Denis Rase
Collège comités de jumelages.



Thierno Sow
Collège organisation de Solidarité Internationale issue de l'immigration (OSIM).



Théodore Toulougoussou
Collège organisation de Solidarité Internationale issue de l'immigration (OSIM).



www.centraider.org
contact@centraider.org



PLUMES D'AFRIQUE

RENCONTRES *AUTOUR DES* EXPRESSIONS LITTÉRAIRES
ET ARTISTIQUES *D'AFRIQUE FRANCOPHONE* 8^e ÉDITION



plumesdafrique37.fr

du **05 NOV** au
12 DEC 2018
en TOURAINE



Visuel : Sebastien Bouchard